

0.1. L'exploitation agricole enquêtée

Vous êtes enquêté au titre de l'établissement suivant :

Numéro Siret :

Catégorie juridique :

Numéro Pacage :

↳ Si catégorie juridique = « Entrepreneur individuel » pour les exploitations individuelles ou pas de Siret

Nom de naissance :

Nom d'usage ou nom marital :

Prénom :

↳ Si catégorie juridique est différente de « Entrepreneur individuel » pour les formes sociétaires

Raison sociale :

0.2. Identification du répondant au questionnaire

Civilité : Nom : Prénom :

Numéro de voie : Indice de répétition : Type de voie :

Libellé de voie :

Lieu-dit : Complément d'adresse (bât., appt., étage, ...) :

Lieu-dit DROM :

Code Postal : Commune :

Distribution spéciale : Bureau distributeur :

Département : Région :

Pays :

Tél 1 : Tél 2 : Tél 3 :

Adresse mail 1 :@..... Adresse mail 2 :@.....

0.3. Vérification des données juridiques (Siret, statut)

↳ Si pas de Siret initialisé

Nous n'avons pas de numéro Siret renseigné.

0.3.1. Avez-vous un numéro Siret à saisir ?

☐ oui ☐ non

↳ Si non passage à la question 0.4

↳ Si oui

0.3.2. Merci d'indiquer le numéro Siret :

Statut juridique de cet établissement :

→ passage à la question 0.4

↳ Si Siret initialisé

0.3.3. Confirmez-vous le numéro Siret suivant (ne pas tenir compte des changements intervenus après le 1er juillet 2026) :

? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 0.3.3

0.3.4. Confirmez-vous le statut juridique suivant pour cette exploitation (ne pas tenir compte des changements intervenus après le 1er juillet 2026) :

☐ oui ☐ non

↳ Si non à 0.3.3

0.3.4.1. Statut juridique de votre exploitation :

→ passage à la question 0.4

↳ Si non à 0.3.4

0.3.5. Merci d'indiquer le nouveau numéro Siret :

0.3.5.1. Merci d'indiquer le statut juridique de cet établissement :

0.3.6. Merci d'indiquer les motifs de ce changement de numéro Siret :

- ☐ 01 Changement d'adresse du siège uniquement
- ☐ 02 Changement de statut juridique (avec agrandissement)
- ☐ 03 Changement de statut juridique (sans agrandissement)
- ☐ 04 Reprise à périmètre constant (installation et changement de répondant)
- ☐ 05 Scission
- ☐ 06 Autre

↳ Si 06 à la question 0.3.6

Veillez indiquer la raison du changement de numéro Siret :

→ passage à la question 0.4

0.6. Vos autres identifiants administratifs

0.6.1. Identification des cheptels d'animaux : Numéro d'exploitation EDE

↳ Si pas d'EDE initialisé(s)

0.6.1.1. Avez-vous des animaux d'élevages tels que des bovins, porcins, ovins, caprins ou poules pondeuses dont les œufs sont destinés tout ou en partie à un centre d'emballage ? ☐ oui ☐ non

↳ Si EDE initialisé(s)

0.6.1.2. Le(s) numéro(s) d'exploitation (EDE) associé(s) à votre ou vos élevages sont le(s) :

Un n° EDE est attribué pour chaque cheptel bovins, porcins, ovins ou caprins et est composé de 8 chiffres (à renseigner) après le FR.

Numéro d'exploitation	Validez-vous ce numéro ?	Numéro d'exploitation	Validez-vous ce numéro ?
FR	☐ oui ☐ non	FR	☐ oui ☐ non
FR	☐ oui ☐ non	FR	☐ oui ☐ non
FR	☐ oui ☐ non	FR	☐ oui ☐ non
FR	☐ oui ☐ non	FR	☐ oui ☐ non
FR	☐ oui ☐ non	FR	☐ oui ☐ non

↳ Si EDE initialisé(s)

0.6.1.3. Avez-vous un ou plusieurs EDE rectificatifs ou complémentaires à enregistrer ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 0.6.1.1

0.6.1.4. Vous indiquez détenir des animaux, avez-vous un ou plusieurs numéros d'exploitation associés à votre ou vos élevages à enregistrer ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 0.6.1.3 ou 0.6.1.4

0.6.1.5. Veuillez saisir ici le ou le(s) numéro(s) d'exploitation associés à votre ou vos élevages correspondants à l'établissement enquêté :

↳ Exclure les régions 01 02 03 et 06

0.6.2. Identification des exploitations viticoles : numéro d'exploitation viti-vinicole EVV

0.6.2.1. Avez-vous des vignes à raisins de cuve ? ☐ oui ☐ non

↳ Si EVV initialisé

0.6.2.2. Le(s) numéro(s) d'exploitation viti-vinicole (EVV) issu(s) du casier viticole informatisé (CVI) associé(s) à votre exploitation sont le(s) suivants :

Le N° EVV est composé de 10 chiffres à saisir et figure sur l'ensemble des déclarations liées à l'exploitation viticole (droit de plantation – arrachage – récolte ...).

Numéro EVV	Validez-vous ce numéro ?	Numéro EVV	Validez-vous ce numéro ?
	☐ oui ☐ non		☐ oui ☐ non
	☐ oui ☐ non		☐ oui ☐ non
	☐ oui ☐ non		☐ oui ☐ non
	☐ oui ☐ non		☐ oui ☐ non

↳ Si EVV initialisé et réponse oui ou non à la validation d'un ou des EVV

0.6.2.3. Avez-vous un ou plusieurs autres numéros EVV rectificatifs à enregistrer ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 0.6.2.1

0.6.2.4. Vous indiquez détenir des vignes à raisins de cuve, avez-vous un numéro d'exploitation viti-vinicole (EVV) issu du CVI associé à l'établissement ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 0.6.2.3 ou 0.6.2.4

0.6.2.5. Veuillez saisir ici le(s) numéro(s) EVV correspondant à l'établissement enquêté :

1. Caractéristiques générales de l'exploitation



1.1. Localisation du lieu principal de production

1.1.1. L'exploitation a-t-elle un ou plusieurs bâtiments d'exploitation (bâtiments d'élevage, lieu de stockage du matériel...) ou serre(s) ?
Dans le cas d'une délégation intégrale des travaux à une ETA sans bâtiment d'exploitation (absence de bâtiment d'élevage ou serre(s) en production), répondre « non ». La localisation de la plus grande parcelle sera prise comme lieu principal de production.

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 1.1.1

1.1.2. L'adresse du principal bâtiment d'exploitation est-elle strictement identique à l'adresse de la personne qui répond à ce questionnaire, rappelée ci-dessous ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 1.1.2 → passage à la question 1.2

↳ Si non à 1.1.2

1.1.3. Si l'adresse est différente de l'adresse du répondant, veuillez compléter l'adresse du bâtiment d'exploitation.

En cas de présence de plusieurs bâtiments ou serres : s'il y a des activités d'élevage, retenir le principal bâtiment d'élevage, sinon, le cas échéant, le bâtiment le plus utilisé (lieu de stockage du matériel par exemple).

Numéro de voie : Indice de répétition : Type de voie :

Libellé de voie :

Lieu-dit : Complément d'adresse (bât., appt., étage, ...) :

Lieu-dit DROM :

Code Postal : [][][][][][] Commune :

Département : Région :

↳ Si non à 1.1.1

↳ Si Pacage initialisé avec déclaration de surfaces en 2026

Vous avez déclaré ne pas avoir de bâtiment. Nous déterminerons le lieu principal de production à partir de la localisation de vos surfaces déclarées à la PAC en 2026. → passage à la question suivante

↳ Si pas de Pacage initialisé avec déclaration PAC2026

Nous avons besoin de localiser votre plus grande parcelle (la plus grande parcelle de l'exploitation agricole enquêtée).

Lieu-dit de la parcelle – il peut s'agir du lieu-dit le plus proche de la parcelle :

Lieu-dit DROM :

Code Postal : [][][][][][] Commune :

Département : Région :

↳ Si l'exploitation n'est ni une exploitation individuelle ni un GAEC ni une EARL

1.2. Les détenteurs du capital de l'exploitation enquêtée

1.2.1. Quelle part du capital de l'exploitation est détenue par d'autres sociétés, entreprises ou investisseurs privés ?

Infobulle : « exemple : sociétés agricoles ou civiles (SCEA, GFA, SARL, SA ou SAS, ...) – exclure : les personnes physiques détentrices du capital de l'exploitation enquêtée. » %

1.3. Agriculture biologique

↳ Si présent dans le fichier de l'Agence BIO

1.3.1. Les données de l'Agence Bio indiquent que vous avez un ou plusieurs ateliers en agriculture biologique (AB)



1.3.1.1. Pouvez-vous valider les informations suivantes :

1.3.1.1.1. L'exploitation est certifiée ou en conversion en agriculture biologique (AB) ?

☐ oui ☐ non

L'année de première conversion est : ____

☐ oui ☐ non

↳ Si non

Quelle est l'année de première conversion : ____

↳ Si présence de productions animales dans le fichier AgenceBio (A partir de la liste des productions présentes dans le fichier de l'Agence BIO)

1.3.1.1.2. Les ateliers de productions animales suivants sont-ils toujours certifiés en agriculture biologique (AB) :

↳ Si Bovins lait=1

Bovins lait

☐ oui ☐ non

↳ Si Oies=1

Oies

☐ oui ☐ non

↳ Si Bovins viande=1

Bovins viande

☐ oui ☐ non

↳ Si Canards=1

Canards

☐ oui ☐ non

↳ Si Ovins lait=1

Ovins lait

☐ oui ☐ non

↳ Si Cailles=1

Cailles

☐ oui ☐ non

↳ Si Ovins viande=1

Ovins viande

☐ oui ☐ non

↳ Si Autres volailles=1

Autres volailles

☐ oui ☐ non

↳ Si Caprins=1

Caprins

☐ oui ☐ non

↳ Si Lapins=1

Lapins

☐ oui ☐ non

↳ Si Porcins=1

Porcins

☐ oui ☐ non

↳ Si Equidés=1

Équidés

☐ oui ☐ non

↳ Si Poules pondeuses=1

Poules pondeuses

☐ oui ☐ non

↳ Si Abeilles=1

Abeilles

☐ oui ☐ non

↳ Si Poulets=1

Poulets

☐ oui ☐ non

↳ Si Cervidés=1

Cervidés

☐ oui ☐ non

↳ Si Poulettes=1

Poulettes

☐ oui ☐ non

↳ Si Camélidés=1

Camélidés

☐ oui ☐ non

↳ Si Dindes=1

Dindes

☐ oui ☐ non

↳ Si Escargots=1

Escargots

☐ oui ☐ non

↳ Si Pintades=1

Pintades

☐ oui ☐ non

↳ Si présence de productions végétales dans le fichier AgenceBio

1.3.1.2. Les productions végétales sont-elles conduites en agriculture biologique (AB) (toute la surface est certifiée ou en conversion vers l'AB) ?

- ☐ Toutes les surfaces végétales sont en AB
- ☐ Une partie des surfaces végétales est en AB
- ☐ Aucune surface végétale n'est en AB

↳ Si toutes les surfaces ou aucune → pas d'affichage de la colonne cultures en AB,

↳ Si une partie des surfaces → affichage de la colonne cultures en AB

↳ Si non présent dans le fichier de l'Agence BIO

1.3.2. L'exploitation est-elle certifiée ou en conversion en agriculture biologique, selon le cahier des charges officiel Agriculture Biologique, pour tout ou partie de ses productions ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui : poser les questions ci-dessous

↳ Si non : passer à la question 1.4 et pas affichage des questions sur le détail des surfaces en AB ou les animaux en AB car rien n'est AB

1.3.2.1. En quelle année a eu lieu la conversion de l'exploitation en agriculture biologique (si la conversion s'est faite en plusieurs étapes, renseigner l'année de première conversion) ? _ _ _ _

1.3.2.2. Les productions végétales sont-elles conduites en agriculture biologique (AB) (certifiée ou en conversion vers l'AB) ?

- ☐ Toutes les surfaces végétales sont en AB
- ☐ Une partie des surfaces végétales est en AB
- ☐ Aucune surface végétale n'est en AB

↳ Si toutes les surfaces ou aucune → pas d'affichage de la colonne cultures en AB / Si une partie des surfaces → affichage de la colonne cultures en AB

1.3.2.3. Les productions animales sont-elles conduites en agriculture biologique (AB) (certifiée ou en conversion vers l'AB) ?

- ☐ Toutes les productions animales sont en AB
- ☐ Une partie des productions animales est en AB
- ☐ Aucune production animale n'est en AB

↳ Si Toutes les productions animales ou aucune → pas d'affichage des questions sur les animaux en AB / Si une partie des animaux → affichage des questions sur les animaux en AB

1.4. Autres signes de qualité

1.4.1. Certains de vos produits sont-ils concernés par l'un des signes officiels de qualité suivants ?

Répondre oui si vous êtes concerné(e) par le cahier des charges du signe de qualité, que le signe de qualité soit appliqué au produit quittant votre exploitation ou qu'il soit attribué par la suite.

1.4.2.



Label Rouge

☐ oui ☐ non



Appellation d'Origine Contrôlée ou Protégée (AOC ou AOP)

☐ oui ☐ non



Indication Géographique Protégée (IGP)

☐ oui ☐ non



Spécialité Traditionnelle Garantie (STG)

☐ oui ☐ non

1.4.3. L'exploitation est-elle engagée dans une autre démarche qualité ou une autre démarche environnementale, pour tout ou partie de ses productions, hors mesures agro-environnementales (MAE) de la PAC ?

Merci de préciser les démarches dans lesquelles l'exploitation est impliquée :

- ☐ Aucune
- ☐ Agri Confiance
- ☐ Agriculture biodynamique (Démetre, Biodyvin...)
- ☐ Bleu Blanc Cœur
- ☐ Charte de Bonnes Pratiques d'Élevage (route du lait, ...)
- ☐ Filière Qualité Grande Distribution (Carrefour, ...)
- ☐ Global Gap
- ☐ Nature et Progrès
- ☐ Plante bleue
- ☐ Sans OGM (alimentation animale)
- ☐ Terra Vitis

↳ code de département =02 ou 10 ou 51 ou 52 ou 77

- ☐ Viti Culture Durable Champagne
- ☐ Zéro Résidu de Pesticides
- ☐ Certification Haute Valeur Environnementale (HVE)
- ☐ Autre démarche de qualité ou environnementale, hors mesures agro-environnementales

↳ Si Autre Veuillez préciser le nom de la démarche (hors mesures agro-environnementales) :

2. Productions végétales au cours de la campagne 2025-2026

(Cultures implantées et présentes du 1^{er} novembre 2025 au 31 octobre 2026)



2.1. Assolement

2.1.1. Avez-vous irrigué au moins une fois, une partie ou la totalité des cultures, au cours de la campagne 2025-2026 ?

☐ oui ☐ non

2.1.2. Avez-vous produit des semences certifiées (sous contrat) au cours de la campagne 2025-2026 ?

☐ oui ☐ non

↳ Si déclaration PAC 2026

2.1.3. Prise en compte de l'assolement PAC de la campagne 2026

Affichage du récapitulatif de l'assolement déclaré lors de la campagne PAC 2026 :

Code culture PAC	Libellé culture PAC	Surface déclarée PAC (Hectares)	Code culture ESEA2026	Libellé culture ESEA2026	Surface affectée ESEA2026 (Hectares)
------------------	---------------------	---------------------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------

2.1.4. Détail de la surface agricole utilisée (SAU) de l'exploitation - campagne 2025-2026

En cas de cultures successives, la culture principale en termes de valeur est à retenir pour ne pas compter deux fois la même surface. En cas de cultures associées (ex : maïs + haricot, chênes truffiers + lavande, verger + prairie), répartir les superficies au prorata des surfaces occupées par chaque culture. Les superficies nettes sont à enregistrer (hors bordures, tournières...)

*n.c.a : non classé ailleurs

	Superficie totale	dont Agriculture biologique (y compris en conversion)	dont superficie irriguée	dont superficie pour production de semence certifié
→ Céréales (y compris semences)				
Blé tendre d'hiver	ha	ha	ha	ha
Épeautre	ha	ha	ha	ha
Blé tendre de printemps ..	ha	ha	ha	ha
Blé dur d'hiver	ha	ha	ha	ha
Blé dur de printemps	ha	ha	ha	ha
Orge d'hiver et escourgeon	ha	ha	ha	ha
Orge de printemps	ha	ha	ha	ha
Avoine d'hiver	ha	ha	ha	ha
Avoine de printemps	ha	ha	ha	ha
Seigle	ha	ha	ha	ha
Triticale	ha	ha	ha	ha
Maïs grain (y compris maïs grain humide et hors maïs doux)	ha	ha	ha	ha
Sorgho grain	ha	ha	ha	ha
Riz	ha	ha	ha	ha
Sarrasin	ha	ha	ha	ha
Mélanges de céréales d'hiver	ha	ha	ha	ha
Mélanges de céréales de printemps	ha	ha	ha	ha
Autres céréales n.c.a* (millet, alpestré, quinoa...)	ha	ha	ha	ha
→ Oléagineux (y compris semences)				
Colza grain et navette	ha	ha	ha	ha
Tournesol	ha	ha	ha	ha
Soja	ha	ha	ha	ha
Lin oléagineux	ha	ha	ha	ha
Autres oléagineux n.c.a* (hors chanvre)	ha	ha	ha	ha
→ Protéagineux et légumes secs pour leur graine (y compris semences)				
Pois d'hiver	ha	ha	ha	ha
Pois de printemps	ha	ha	ha	ha
Féverole	ha	ha	ha	ha
Lupin doux	ha	ha	ha	ha
Lentille	ha	ha	ha	ha

*n.c.a : non classé ailleurs

	Superficie totale	dont Agriculture biologique (y compris en conversion)	dont superficie irriguée	dont superficie pour production de semence certifié
Pois chiche	ha	ha	ha	ha
Haricot sec	ha	ha	ha	ha
Pois cassé	ha	ha	ha	ha
Mélanges de protéagineux	ha	ha	ha	
Mélanges de protéagineux et de céréales	ha	ha	ha	
Autres protéagineux (<i>récoltés pour la graine : vesce...</i>)	ha	ha	ha	ha
Pois d'Angole, ambrevade	ha	ha	ha	ha
→ Plantes à fibres				
Lin textile (<i>y compris semences</i>)	ha	ha	ha	ha
Chanvre (<i>semences non comprises</i>)	ha	ha	ha	ha
Autres plantes à fibres n.c.a* (<i>semences non comprises</i>)	ha	ha	ha	ha
→ Plantes industrielles diverses				
Betterave à sucre (<i>semences non comprises</i>)	ha	ha	ha	ha
Tabac	ha	ha	ha	ha
Houblon	ha	ha	ha	ha
Racine d'endive	ha	ha	ha	ha
Autres plantes industrielles n.c.a* (<i>Chicorée à café,...</i>)	ha	ha	ha	ha
Canne à sucre	ha	ha	ha	ha
→ Plantes à parfum, aromatiques, médicinales (persil, basilic, lavande, piment, œillette, hélichryse...)	ha	ha	ha	ha
→ Pommes de terre (y compris plants de pommes de terre)				
Pommes de terre primeurs ou nouvelles	ha	ha	ha	
Pommes de terre de conservation ou demi-saison	ha	ha	ha	
Plants de pomme de terre	ha	ha	ha	
Pommes de terre de féculerie	ha	ha	ha	
→ Autres tubercules (patate douce,...)				
Igname	ha	ha	ha	
Manioc	ha	ha	ha	
Patate douce	ha	ha	ha	
Taro, madère, dachine, songe	ha	ha	ha	
Autres racines ou tubercules	ha	ha	ha	
→ Légumes frais (maraîchage ou industrie), plants de légumes, melons ou fraises (y compris ail, échalote, patate douce)	ha	ha	ha	ha
→ Cultures fourragères et surfaces toujours en herbe				
Maïs fourrage et ensilage	ha	ha	ha	ha
Plante sarclée fourragère (<i>betterave, chou, banane, canne,...</i>)	ha	ha	ha	ha
Luzerne déshydratée	ha	ha	ha	
Luzerne (<i>hors déshydratée</i>)	ha	ha	ha	ha
Légumineuse fourragère annuelle pure (<i>hors luzerne</i>)	ha	ha	ha	ha
Mélanges de légumineuses fourragères annuelles	ha	ha	ha	
Mélanges de légumineuses fourragères annuelles et de céréales	ha	ha	ha	
Prairies artificielles (<i>prairie temporaire uniquement semée de légumineuses : trèfle violet...- hors luzerne</i>)	ha	ha	ha	ha
Céréales fourragères autres que le maïs (<i>sorgho fourrager...</i>)	ha	ha	ha	ha
Autres fourrages annuels (<i>navette, colza fourrager etc,...</i>)	ha	ha	ha	ha
Prairies temporaires (de 5 ans ou moins)	ha	ha	ha	ha
Prairies permanentes productives ((pâturages pauvres - y compris parcours de volailles et porcs, éco-pâturage))	ha	ha	ha	

*n.c.a : non classé ailleurs

	Superficie totale	dont Agriculture biologique (y compris en conversion)	dont superficie irriguée	dont superficie pour production de semence certifié
Prairies permanentes peu productives (<i>pâturages pauvres - y compris les parcours de volailles et porcs, éco-pâturage</i>)	ha	ha	ha	
→ Bois pâturés	ha	ha	ha	
→ Jachères (superficies improductives et non pâturées entrant en rotation avec les cultures)	ha	ha	ha	
→ Fleurs et plantes ornementales (hors pépinières de plants ligneux ornementaux)	ha	ha	ha	ha
→ Bordures de champ	ha	ha	ha	
→ Cultures permanentes				
Vignes pour :				
Vin d'appellation d'origine protégée (AOP)	ha	ha	ha	
Vin avec indication géographique protégée (IGP)	ha	ha	ha	
Vin sans indication géographique	ha	ha	ha	
Vin apte pour la production d'eau-de-vie (AOP)	ha	ha	ha	
Vigne à raisin de table	ha	ha	ha	
Pépinière viticole	ha	ha	ha	
Vigne mère de porte-greffe	ha	ha	ha	
Fruits à noyaux				
Abricotier	ha	ha	ha	
Cerisier (<i>hors transformation</i>)	ha	ha	ha	
Cerisier pour la transformation (<i>bigarreau d'industrie,...</i>)	ha	ha	ha	
Nectarinier	ha	ha	ha	
Pêcher (<i>hors pêcher de Pavie</i>)	ha	ha	ha	
Pêcher de Pavie	ha	ha	ha	
Prunier (<i>y c. mirabellier et quetschier – hors prunier d'Ente pour la transformation</i>)	ha	ha	ha	
Prunier d'Ente pour la transformation	ha	ha	ha	
Olivier	ha	ha	ha	
Autres fruits à noyaux	ha	ha	ha	
Fruits à pépins				
Pommier de table	ha	ha	ha	
Pommier à cidre	ha	ha	ha	
Poirier de table	ha	ha	ha	
Poirier à poiré	ha	ha	ha	
Kiwi	ha	ha	ha	
Figuier	ha	ha	ha	
Grenadier	ha	ha	ha	
Autres fruits à pépins	ha	ha	ha	
Agrumes				
Clémentinier	ha	ha	ha	
Mandariniers et hybrides (tangerine...)	ha	ha	ha	
Pamplemousse, chadèque, pomelo, et hybrides	ha	ha	ha	
Oranger et hybrides	ha	ha	ha	
Citronnier	ha	ha	ha	
Lime	ha	ha	ha	
Combava	ha	ha	ha	
Autres agrumes (y compris limes, combava, cédrat...)	ha	ha	ha	
Autres agrumes DROM	ha	ha	ha	
Petits fruits (fraises non comprises)				
Framboisier	ha	ha	ha	

*n.c.a : non classé ailleurs

	Superficie totale	dont Agriculture biologique (y compris en conversion)	dont superficie irriguée	dont superficie pour production de semence certifié
Groseilleur	ha	ha	ha	
Cassissier	ha	ha	ha	
Myrtilleur	ha	ha	ha	
Autres petits fruits	ha	ha	ha	
Fruits à coque				
Amandier	ha	ha	ha	
Châtaignier	ha	ha	ha	
Noyer	ha	ha	ha	
Noisetier (hors mycorhizé)	ha	ha	ha	
Noisetier mycorhizé	ha	ha	ha	
Pistachier	ha	ha	ha	
Autres fruits à coques	ha	ha	ha	
Fruits tropicaux ou subtropicaux				
Abricot pays, mamey	ha	ha	ha	
Amandier pays (badamier)	ha	ha	ha	
Ananas	ha	ha	ha	
Avocat	ha	ha	ha	
Banane fruit pour l'export	ha	ha	ha	
Banane fruit pour le marché local	ha	ha	ha	
Banane légume	ha	ha	ha	
Cacao de plein champ	ha	ha	ha	
Cacao sous forêt naturelle	ha	ha	ha	
Café de plein champ	ha	ha	ha	
Café sous forêt naturelle	ha	ha	ha	
Carambole	ha	ha	ha	
Cerise pays, acérola	ha	ha	ha	
Coco	ha	ha	ha	
Autres palmiers pour fruits	ha	ha	ha	
Corossol	ha	ha	ha	
Fruit à pain, châtaigne	ha	ha	ha	
Goyave	ha	ha	ha	
Goyavier (La Réunion)	ha	ha	ha	
Groseille pays (gwosey, bissap)	ha	ha	ha	
Mangue	ha	ha	ha	
Maracudja, fruit de la passion, grenadille	ha	ha	ha	
Jaquier	ha	ha	ha	
Litchi, ramboutan	ha	ha	ha	
Longani, longane	ha	ha	ha	
Papaye	ha	ha	ha	
Pomme cannelle, anone, atte	ha	ha	ha	
Pitaya	ha	ha	ha	
Autres fruits tropicaux, précisez : : _____	ha	ha	ha	
Autres cultures permanentes				
Arbres de Noël	ha	ha	ha	
Palmier ou palmiste pour le chou	ha	ha	ha	
Pépinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers)	ha	ha	ha	
Pépinière forestière (y c. pépinière truffière)	ha	ha	ha	

*n.c.a : non classé ailleurs

	Superficie totale	dont Agriculture biologique (y compris en conversion)	dont superficie irriguée	dont superficie pour production de semence certifié
Pépinière fruitière	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	
Cultures permanentes énergétiques n.c.a* (miscanthus, switchgrass,... - hors taillis à courte rotation)	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	
Arbres truffiers (hors noisetiers)	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	
Autres cultures permanentes (jonc, mûrier, osier,...)	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	
→ Jardins et vergers familiaux (surfaces de l'exploitation occupées par des cultures pour la consommation personnelle, ex : potagers, vignes, arbres fruitiers...)	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	
↳ si département 973 Cultivez-vous sur des abattis ?	☐ oui ☐ non			
↳ si dép. 971-972-976 Cultivez-vous sur des jardins mahorais / créoles ?	☐ oui ☐ non			
→ Surface agricole utilisée (SAU) totale *nca : non comptabilisé ailleurs	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha	_ _ _ _ _ _ _ ha

2.1.5. Description abattis / jardin mahorais

Veuillez indiquer le nombre de parcelles cultivées : _____ parcelles

Veuillez estimer, pour chaque parcelle, les proportions de chaque culture. Pour cela, renseigner **A** pour « beaucoup », **B** pour « moyennement », **C** pour « un peu » et **X** pour « traces ».

	Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3	Parcelle 4	Parcelle 5	Parcelle 6	Parcelle 7
Surface parcelle	_____, _____ ha	_____, _____ ha	_____, _____ ha	_____, _____ ha	_____, _____ ha	_____, _____ ha	_____, _____ ha
Serre et abri haut	_____ m ²	_____ m ²	_____ m ²	_____ m ²	_____ m ²	_____ m ²	_____ m ²
→ Cultures au cours de la campagne 2025-2026							
Prairie naturelle	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Cultures fourragères	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ananas	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Patate douce	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maïs doux	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maraîchage (légumes frais)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Igname, dachine et autres racines	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Plantes aromatiques (basilic, piments, curcuma, gingembre...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Riz pluvial	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres cultures basses	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ambrevade	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Banane	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Manioc	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Papaye	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Pitaya	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Maracudja, fruit de la passion	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres petits fruits	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Café	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Cacao	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres cultures de taille intermédiaire	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Citrons	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Orange et mandarine	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Agrumes variés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ramboutan, litchi	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Coco	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres palmiers à fruits	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Arbres fruitiers en mélange (mangue, pomme cannelle, litchi, avocat...)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Vanille	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Ylang-ylang	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Arbres forestiers	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

↳ Si surface en PPAM ou légumes ou fleurs ou pépinières ornementales ou vigne à raisin de table ou framboisiers > 0

2.2. Détails des superficies en PPAM, légumes, fleurs et pépinières

Veuillez répartir la/les superficie(s) selon le mode de conduite :

	Superficie totale	dont Agriculture biologique (y compris en conversion)	dont superficie irriguée
→ Plantes à parfum, aromatiques, médicinales (persil, basilic, lavande, piment, œillette, hélichryse...)			
- en plein air ou sous abri bas	ha	ha	ha
- sous serre ou abri haut	ha	ha	ha
→ Légumes frais (maraîchage ou industrie), plants de légumes, melons ou fraises (y compris ail, échalote, patate douce)			
Légumes cultivés sous serre ou abri haut			
- chauffé	ha	ha	ha
- non chauffé	ha	ha	ha
Légumes cultivés en plein air ou sous abri bas			
- parcelles en rotation avec des légumes (<i>en maraîchage</i>)	ha	ha	ha
- parcelles en rotation avec des grandes cultures			
- destinées au marché du frais	ha	ha	ha
- destinées à la transformation (<i>y compris 4^e gamme</i>)	ha	ha	ha
→ Fleurs et plantes ornementales (hors pépinières de plants ligneux ornementaux)			
En plein air ou sous abri bas	ha	ha	ha
Sous serre ou abri haut			
- chauffé	ha	ha	ha
- non chauffé	ha	ha	ha
→ Pépinière ornementale : reproduction de plantes ligneuses (y c. rosiers)			
en plein air ou sous abri bas	ha	ha	ha
sous serre ou abri haut	ha	ha	ha
→ Vigne à raisin de table			
- en plein air ou sous abri bas	ha	ha	ha
- sous serre ou abri haut	ha	ha	ha
→ Framboisier			
- en plein air ou sous abri bas	ha	ha	ha
- sous serre ou abri haut	ha	ha	ha

2.3. Détail des superficies de prairies permanentes

↳ Si surface en prairies permanentes productives + peu productives > 10 ha

2.3.1. Vous avez déclaré des superficies de prairies permanentes. Veuillez répartir le/les superficie(s) selon l'âge et le niveau d'entretien de ces surfaces :

	Superficie totale	dont superficie régulièrement entretenue (1)	dont superficie régulièrement fertilisée (2)
Prairies permanentes de 6 à 10 ans	1 100 000 ha	1 100 000 ha	1 100 000 ha
Prairies permanentes de 11 à 20 ans	1 100 000 ha	1 100 000 ha	1 100 000 ha
Prairies permanentes de plus de 20 ans	1 100 000 ha	1 100 000 ha	1 100 000 ha

(1) « superficie régulièrement entretenue » : L'entretien d'une paire comprend le réensemencement, la fertilisation, l'irrigation, la scarification ou des traitements phytosanitaires ; le pâturage, la fauche des refus, l'ébousage ou le traitement anti taupes ou campagnoles ne font pas partie des modalités d'entretien retenues. La surface enregistrée ici inclut au moins l'une des opérations citées mais il ne faut pas comptabiliser 2 fois une même prairie si elle est concernée par 2 opérations (exemple : 10 hectares de prairies fertilisées et scarifiées doivent être comptés comme 10 ha).

(2) « superficies régulièrement fertilisées » : Cette surface est un sous ensemble de la surface précédente ; enregistrer ici la surface totale de prairie fertilisée, soit avec des engrais minéraux, soit avec des engrais organiques. Le dépôt de déjections suite à un pâturage n'est pas considéré comme fertilisation.

2.3.2. Parmi les superficies de prairies permanentes, combien sont couverts avec des arbres ou arbustes non entretenus ?

① On enregistrera ici les surfaces de prairie sur lesquelles il y a des arbres ou arbustes (un arbuste est une plante permanente de hauteur au moins égale à 1.50m). Les plantations d'arbres ou d'arbustes de bordures ne sont pas à prendre en compte. Par ailleurs, pour être comptabilisées ici il convient que les arbres ou arbustes couvrent au moins 5% de la surface totale; les bois pâturés ne sont pas inclus ici.

2.3.3. Parmi les superficies de prairies permanentes combien sont conduits en agroforesterie (arbres ou arbustes entretenus) ?

① Cette donnée est un sous-ensemble de la précédente ; elle ne concerne que les surfaces pour lesquelles les arbres sont régulièrement entretenus ; cet entretien peut être soit une fertilisation spécifique, des traitements phytosanitaires ou une taille annuelle. Ce sera particulièrement le cas des prés-vergers ou d'agroforesterie organisée.

↳ Si surface en agriculture biologique (certifiée ou en conversion)

2.4. Superficies en agriculture biologique

Quelle est la surface agricole utilisée :

Certifiée en Agriculture Biologique ? : ha En conversion vers l'Agriculture Biologique ? : ha

2.5. Superficies hors surface agricole utilisée (SAU) de l'exploitation

Veillez indiquer les superficies (hors SAU) dont dispose l'exploitation :

Taillis à rotation courte et très courte
(y c. peupleraies)

ha

Autres bois et forêts de l'exploitation
(hors bois pâturés)

ha

Superficie agricole non utilisée
pouvant facilement être remise en
culture (friche)

ha

Veillez donner une estimation en hectare des autres superficies

Les autres superficies (chemins,
retenues collinaires, étangs, marais,
carrières, terres stériles, landes, talus,
jardins d'agrément...).

ha

Surface totale occupée par les
bâtiments et cour de ferme (y compris
les aires d'exercice des animaux, hors
porcs et volailles)

m²

2.6. Production de champignons ou d'endives (forçage)

2.6.1. Produisez-vous des champignons ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui

2.6.1.1. Veuillez indiquer la quantité produite (production de l'année civile 2025) : tonnes

Ø L'unité à utiliser est la tonne : 1000 kg = 1 tonne.

↳ Si oui à 2.6.1 et surface en partie en agriculture biologique

2.6.1.2. La culture est-elle conduite en agriculture biologique (certification AB ou conversion) ?

☐ oui ☐ non

2.6.2. Produisez-vous des endives (forçage) ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui

2.6.2.1. Veuillez indiquer la quantité produite (production de l'année civile 2025) : tonnes

Ø L'unité à utiliser est la tonne : 1000 kg = 1 tonne.

↳ Si oui 2.6.2 et si et surface en partie en agriculture biologique

La culture est-elle conduite en agriculture biologique (certification AB ou conversion) ?

☐ oui ☐ non

↳ Si SAU=0 → passer à la question 3

2.7. Origine de la propriété de votre surface agricole utilisée (SAU) (Mode de faire-valoir)

2.7.1. Merci de répartir la surface agricole utilisée (SAU) déclarée suivant les différentes origines de propriété ci-dessous :

↳ Si l'exploitation agricole est une exploitation individuelle

- **Faire-valoir direct**, c'est-à-dire que vous en êtes propriétaire (inclure ici également les terres exploitées en usufruit et les terres détenues par un GFA familial)

ha

- **Terres en indivision** dont vous êtes copropriétaire

ha

Fermage, c'est-à-dire en location auprès de tiers

ha

- Comodat – Prêt à titre gratuit

ha

- Convention pluriannuelle de pâturage

ha

- Contrat de vente d'herbe

ha

- Bail consenti par la SAFER

ha

- Bail emphytéotique

ha

- Terres prises en locations auprès de l'État, du Conservatoire du littoral, de l'ONF, des collectivités territoriales, de l'armée...

ha

- Métayages – colonages

ha

- Locations provisoires

ha

- Occupation coutumière (Guyane, Mayotte)

ha

- des occupations sans titre

ha

- d'autres occupations

ha

↳ Si Autre : commentaire :

↳ Si GAEC ou EARL ou Groupement de fait ou Autres sociétés (SCEA, SA, SARL, SARL...)

- Propriété de la société	_____ ha
- Mis à disposition à la société, à titre gratuit par des associés exploitants ou non exploitants qui sont propriétaires de ces superficies	_____ ha
- Mis à disposition à la société, à titre payant par des associés exploitants ou non exploitants qui sont propriétaires de ces superficies (inclure ici également les terres exploitées en usufruit et les terres détenues par un GFA familial)	_____ ha
- Fermage : bail au nom de la société ou mis à disposition à la société par des associés titulaires d'un bail	_____ ha
- Comodat – Prêt à titre gratuit	_____ ha
- Convention pluriannuelle de pâturage	_____ ha
- Contrat de vente d'herbe	_____ ha
- Bail consenti par la SAFER	_____ ha
- Bail emphytéotique	_____ ha
- Terres prises en locations auprès de l'État, du Conservatoire du littoral, de l'ONF, des collectivités territoriales, de l'armée...	_____ ha
- Métayages – colonages	_____ ha
- Locations provisoires	_____ ha
- Occupation coutumière (Guyane, Mayotte)	_____ ha
- Occupations sans titre	_____ ha
- Autres occupations	_____ ha

↳ Si Autre : Commentaire :

↳ Si déclaration d'une surface en fermage

2.7.2. Vous avez indiqué avoir une surface en fermage, veuillez détailler le type et le nombre de baux :

Type de baux	Surface en fermage	Nombre de baux
Baux écrits de 9 ans (bail rural classique)	_____ ha	_____ ha
Baux oraux de 9 ans (bail rural classique)	_____ ha	_____ ha
Baux de long terme (18 ans et plus, 25 ans et plus, bail de carrière)	_____ ha	_____ ha

↳ Si SAU=0 → passer à la question 3

2.8. Irrigation (y compris sous serre ou abri haut)

2.8.1. Superficies irrigables

↳ Si surface irriguée = 0 à la question 2.1.1

2.8.1.1. Avez-vous des superficies irrigables (parcelles équipées pour l'irrigation ou pouvant être facilement atteintes par du matériel à disposition de l'exploitation, en propriété ou non) ? Les surfaces irrigables correspondent à la somme des superficies irriguées au cours de la campagne et des superficies qui auraient pu être irriguées compte tenu des équipements de l'exploitation.

☐ oui ☐ non

↳ Si surface irriguée > 0 à la question 2.1.4

2.8.1.2. Vous avez déclaré une surface irriguée pour la campagne 2025-2026.

↳ Si oui à 2.8.1.1 ou surface irriguée > 0 à la question 2.1.4

2.8.1.3. Veuillez renseigner la superficie totale irrigable : _____ ha

↳ Si surface en terres arables > 0

2.9. Couverture du sol des terres arables en hiver 2025/2026

Vous avez indiqué précédemment une surface en terres arables hors serres. Veuillez répartir cette surface en terres arables suivant la couverture du sol en place durant l'hiver.

① les terres arables comprennent les cultures annuelles et les prairies temporaires, la luzerne, les jachères, les bordures de champs.

- la surface des **cultures implantées à l'automne 2025** (culture d'hiver), récoltées ou pâturées, y compris les cultures bisannuelles (exemple : blé d'hiver, prairies temporaires, luzerne...) doit être renseignée dans la catégorie « culture hivernale ».
- la surface restante correspond aux **terres destinées à des cultures de printemps 2026**. Elle doit être répartie entre les différentes catégories de couverture du sol présentes durant l'hiver 2025 sur ces parcelles.

(Chaque hectare doit être comptabilisé une seule fois)

Cultures hivernales ensemencées en automne récoltées ou pâturées (exemple : blé d'hiver, prairies temporaires, luzerne, ... - y compris les cultures bisannuelles)

_____.____ ha

Cultures intermédiaires à valorisation énergétique (CIVE) pour des unités de méthanisation ou de biocarburants (exemple : CIVE d'hiver = avoine, triticale, orge, vesce, féverole)

_____.____ ha

① la CIVE est une culture qui est semée en vue d'être récoltée dans un objectif de valorisation énergétique, comme la méthanisation ou la production de biocarburants.

Cultures intermédiaires (dérobées) à valorisation autre (fourrage en vert, ensilage, graine, ...)

_____.____ ha

① la culture intermédiaire dite « dérobée » est semée dans un objectif de valorisation avant le semi de printemps : récolte en grains ou fauche ou pâture.

Cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) ou engrais verts **non récoltée** (exemple : moutarde, phacélie, ray-grass, légumineuses...)

_____.____ ha

① la CIPAN doit être détruite et enfouie avant mise en place avant le semi de printemps.

Résidus de végétaux et chaumes de la culture précédente (y compris les repousses du précédent cultural...) et/ou paillis (exemple : résidus de taille...)

_____.____ ha

Sol nu après la culture principale 2025 (labour ou autre travail du sol)

_____.____ ha

3. Productions animales



Les effectifs d'animaux à recenser aux questions suivantes sont ceux présents sur l'exploitation, y compris les animaux pris en pension sur l'exploitation (exclure les animaux donnés en pension dans une autre exploitation) et les animaux pour l'autoconsommation :

- au 1^{er} novembre 2026
- ou bien, en cas de vide sanitaire (total ou partiel), à la veille de celui-ci

3.1. Présence d'animaux sur l'exploitation

3.1.1. Avez-vous des animaux exclusivement pour l'autoconsommation (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, lapins) ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à la question 3.1.1

Au 1^{er} novembre 2026, avez-vous des :

- | | |
|--|---|
| 3.1.1.1. Bovins pour l'autoconsommation ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.1.2. Ovins pour l'autoconsommation ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.1.3. Caprins pour l'autoconsommation ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.1.4. Porcins pour l'autoconsommation ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.1.5. Volailles pour l'autoconsommation (toutes les volailles confondues, effectif généralement inférieur à 20) ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.1.6. Lapins pour l'autoconsommation (effectif généralement inférieur à 10) ? | ☐ oui ☐ non |

3.1.2. Avez-vous des animaux sur votre exploitation pour l'élevage, destinés à la commercialisation (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, équidés, lapins, abeilles, autres...) ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à la question 3.1.2

Au 1^{er} novembre 2026, avez-vous des :

- | | |
|--|---|
| 3.1.2.1. Bovins ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.2.2. Ovins ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.2.3. Caprins ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.2.4. Porcins ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.2.5. Volailles ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.2.6. Équidés ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.2.7. Lapins élevés pour la chair ou lapines mères ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.2.8. Abeilles ? | ☐ oui ☐ non |
| 3.1.2.9. Animaux d'élevage non mentionnés ailleurs (gibier, animaux à fourrure...) ? | ☐ oui ☐ non |

↳ Si oui à la question 3.1.2.1

3.2. Bovins (situation au 1^{er} novembre 2026 ou à la veille du vide sanitaire)

Nombre total de vaches déclarées par le(s) numéro(s) EDE (initialisé avant enquête) :

□ □ □ □ □

Nombre total d'autres bovins déclarées par le(s) numéro(s) EDE (initialisé avant enquête) :

□ □ □ □ □

3.2.1. Effectifs :

Vos effectifs et la race des animaux sont connus de la BDNI.

Mais pour s'assurer de la **nature de votre atelier bovin**, merci d'indiquer le nombre de têtes correspondant à votre système de production (indépendamment de la race) **au 1^{er} novembre 2026** :

	Nombre de têtes
Vaches laitières (c'est-à-dire vaches traites ou ayant été traites en 2026 sur l'exploitation) – y c. réforme	□ □ □ □ □
Dont Bufflonnes	□ □ □ □ □
Vaches nourrices ou allaitantes – y c. réforme	□ □ □ □ □

Merci d'indiquer le nombre de têtes correspondant à votre système de production (indépendamment de la race) :

	Nombre de têtes
Vaches laitières (c'est à dire vaches traites ou ayant été traites en 2026 sur l'exploitation) – y c. réforme	□ □ □ □ □
Dont Bufflonnes	□ □ □ □ □
Vaches nourrices ou allaitantes – y c. réforme	□ □ □ □ □
Bovins de moins de 1 an (mâles et femelles)	□ □ □ □ □
Bovins de 1 à 2 ans :	
Génisses	□ □ □ □ □
Mâles	□ □ □ □ □
Bovins de plus de 2 ans :	
Génisses	□ □ □ □ □
Mâles	□ □ □ □ □

↳ Si présence de bovins

3.2.2. Avez-vous un ou plusieurs ateliers d'engraissement, c'est-à-dire un ou plusieurs groupes de bovins élevés principalement pour prendre du poids avant la vente ou l'abattage (pas pour la reproduction ou pour l'engraissement chez un autre éleveur) ? ☐ oui ☐ non

- ☐ Veaux de boucherie (abattus avant 8 mois – y compris veaux lourds)
- ☐ Jeunes bovins mâles pour la boucherie (abattus après 8 mois - y compris taurillons, broutards)
- ☐ Bœufs (mâles castrés)
- ☐ Génisses pour la boucherie (y compris vaches de réforme)

↳ Si présence de bovins et production animale en partie en agriculture biologique

3.2.3. Agriculture biologique

↳ Si vaches laitières > 0

3.2.3.1. L'atelier de bovins lait est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ? ☐ oui ☐ non

↳ Si effectif de bovins pour la viande > 0

3.2.3.2. L'atelier de bovins viande est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ? ☐ oui ☐ non

↳ Si effectif de bufflonnes

3.2.3.3. L'atelier de bufflonnes est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ? ☐ oui ☐ non

↳ Si présence de bovins

3.2.4. Logement des bovins

3.2.4.1. Tout ou partie de votre cheptel bovin est-il élevé en **plein air toute l'année** (sans logement fermé, dehors quelles que soient les saisons) ? ☐ oui, pour tous les bovins ☐ oui, pour une partie des bovins ☐ non

↳ Si « Tous » ou « En partie » à la question 3.2.4.1

3.2.4.2. Veuillez indiquer les effectifs moyens par catégorie en 2026 :

	Vaches laitières	Vaches allaitantes	Autres bovins (bovins à l'engraissement, autres bovins d'élevage, bovins maigres, veaux de boucherie)
en plein air intégral			

↳ Si réponse « En partie » ou « Non » à la question 3.2.4.1

3.2.5. Pâturage pour la campagne 2026

3.2.5.1. Excepté le cas des animaux en plein air toute l'année, tous ou certains de vos bovins élevés en bâtiment ont-ils pâturé tout ou partie de l'année sur les terres de l'exploitation (ou sur estives collectives) ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui

3.2.5.2. Veuillez préciser le nombre de mois passés au pâturage (y compris estives collectives)

Ne pas compter le temps passé au pâturage par les animaux en plein air intégral

	Nombre de mois au pâturage sur les terres de l'exploitation ou sur estives collectives	Superficie pâturée de l'exploitation (hors estives collectives)
Vaches laitières	mois	ha
Vaches allaitantes	mois	
Autres bovins (bovins à l'engraissement, autres bovins d'élevage, bovins maigres, veaux de boucherie)	mois	

↳ Si réponse « En partie » ou « Non » à la question 3.2.4.1

3.2.6. Veuillez renseigner le nombre moyen de places utilisées en 2026 selon les types de logement par catégorie d'animaux : (hors plein air toute l'année)

	Vaches laitières	Vaches allaitantes	Autres bovins (bovins à l'engraissement, autres bovins d'élevage, bovins maigres, veaux de boucherie)
Stabulation entravée (à l'attache)			
Système fumier			
Système lisier			
Stabulation libre			
Stabulation en logettes			
Système fumier			
Système lisier			
Autres types de logement (Aires et pentes paillée, box collectifs, box individuel etc...)			
Système fumier			
Système lisier			
Système mixte fumier/lisier			

↳ Si capacités en logement pour au moins une catégorie de bovins > 0

3.2.7. Accès à une aire d'exercice extérieure

3.2.7.1. Les vaches laitières et/ou les autres bovins (y compris les vaches allaitantes) en bâtiment ont-ils accès à une aire d'exercice extérieure bétonnée ou imperméable ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui

3.2.7.1.1. Indiquez la surface de l'aire d'exercice extérieure selon la catégorie de bovins :

	Vaches laitières	Autres bovins (y compris vaches allaitantes)
Bétonnée ou imperméable	m²	m²

↳ Si oui à la question 3.1.2.2

3.3. Ovins (situation au 1^{er} novembre 2026 ou à la veille du vide sanitaire)

3.3.1. Quel type d'atelier ovins est présent sur l'exploitation (les ovins élevés pour la laine ou pour l'éco pâturage sont à enregistrer dans « Atelier viande ») ?

- ☐ Atelier lait
☐ Atelier viande
☐ Mixte lait/viande

3.3.2. Veuillez détailler les effectifs comme suit :

	Ovins	Effectifs
↳ Si atelier lait ou mixte	Brebis laitières (y c. agnelles saillies et réforme)	□ □ □ □ □ □ □ □
↳ Si atelier viande ou mixte	Brebis viandes (y c. agnelles saillies et réforme)	□ □ □ □ □ □ □ □
↳ Si atelier lait ou viande ou mixte	Autres ovins (agnelles non encore saillies, béliers, agneaux)	□ □ □ □ □ □ □ □

↳ Si atelier viande ou mixte

3.3.3. Nombre moyen de places utilisées par les agneaux à l'engraissement en 2026 ? □ □ □ □ □ □ □ places

3.3.4. Tous ou certains de vos ovins ont-ils pâturé tout ou partie de l'année sur les terres de l'exploitation (ou sur estives collectives) ? ☐ oui ☐ non

3.3.5. Les ovins ont-ils accès à une aire d'exercice extérieure bétonnée ou imperméable ? ☐ oui ☐ non

↳ Si présence d'ovins pour l'élevage et production animale en partie en agriculture biologique

3.3.6. Agriculture biologique

↳ Si brebis laitières > 0

3.3.6.1. L'atelier ovins lait est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ? ☐ oui ☐ non

↳ Si brebis viandes ou autres ovins > 0

3.3.6.2. L'atelier ovins viande est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à la question 3.1.2.3

3.4. Caprins (situation au 1^{er} novembre 2026 ou à la veille du vide sanitaire)

3.4.1. Veuillez détailler les effectifs comme suit :

	Effectifs
Chèvres (y c. chevrettes saillies et réforme)	□ □ □ □ □ □ □ □
Autres caprins (chevrettes non encore saillies, boucs, chevreaux)	□ □ □ □ □ □ □ □

↳ Si oui à la question 3.1.2.3

3.4.2. Présence d'un atelier spécialisé en engraissement de chevreaux

3.4.2.1. Avez-vous un atelier spécialisé en engraissement de chevreaux ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui

3.4.2.2. Nombre moyen de places utilisées par les chevreaux à l'engraissement en 2026 ? □ □ □ □ □ □ □ places

↳ Si oui à la question 3.1.2.3

3.4.3. Tous ou certains de vos caprins ont-ils pâturé tout ou partie de l'année sur les terres de l'exploitation (ou sur estives collectives) ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à la question 3.1.2.3

3.4.4. Les caprins ont-ils accès à une aire d'exercice extérieure bétonnée ou imperméable ? ☐ oui ☐ non

↳ Si présence de caprins et atelier de production animale en partie en agriculture biologique

3.4.5. Agriculture biologique

L'atelier de caprins est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à la question 3.1.2.4

3.5. Porcins (situation au 1^{er} novembre 2026 ou à la veille du vide sanitaire)

3.5.1. Veuillez détailler les effectifs comme suit :

	Effectifs		Effectifs
Truies reproductrices de 50 kg ou plus <i>① dont truies gestantes (y compris cochettes saillies et non encore saillies, réforme exclue)</i>	□ □ □ □ □ □ □ □	Porcs charcutier d'un poids vif de 50 kg ou plus <i>① y compris verrats de réforme et truies de réforme</i>	□ □ □ □ □ □ □ □
Porcelets non sevrés + porcelets en post sevrage <i>① y c. post-sevrage</i>	□ □ □ □ □ □ □ □	Verrats (reproducteurs mâles)	□ □ □ □ □ □ □ □
Jeunes porcs de moins de 50kg (destinés à l'engraissement ou à la reproduction)	□ □ □ □ □ □ □ □		

↳ Si présence de porcins et atelier de production animale en partie en agriculture biologique

3.5.2. Agriculture biologique

L'atelier de porcins est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 3.1.2.4

3.5.3. Logement des porcins

3.5.3.1. Quel est le nombre moyen de places utilisées selon les types de logement par catégorie d'animaux, en 2026 :

	Truies reproductrices (y c. cochettes, réformes exclues)	Autres porcins (sauf porcelets non sevrés + porcelets en post sevrage)
Caillebotis intégral		
Caillebotis partiel		
Sol « plein »		
Sur litière		
En plein air (y compris cabane mobile...)		
Autres types de logement (système fumier)		
Autres types de logement (système lisier)		

↳ Si capacité de logement pour les truies hors plein air >0

3.5.3.2. Pour les élevages qui ne sont pas en plein air intégral, indiquer le nombre de mois passés à l'extérieur par les truies reproductrices en 2026 : mois

↳ Si capacité de logement pour les autres porcins hors plein air >0

3.5.3.3. Les autres porcins disposent-ils d'une aire d'exercice extérieure bétonnée ou imperméable ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à la question 3.1.2.5

3.6. Volailles (situation au 1^{er} novembre 2026 ou à la veille du vide sanitaire)

3.6.1. Effectifs de volailles (hors poulettes non installées et poussins)

Veillez renseigner vos effectifs, avec le cas échéant le détail en agriculture biologique, et la production annuelle 2026 correspondante

Concernant les effectifs, vous devez renseigner :

- les effectifs présents au 1^{er} novembre 2026,
- si vide sanitaire, les effectifs à la veille de celui-ci,
- si caractère saisonnier très marqué (chapons, ...), effectifs au 1^{er} novembre ou tout autre date avant le 10 décembre 2026.
- si succession de bandes de différentes volailles, noter uniquement les effectifs de volailles présentes au 1^{er} novembre. Pour les autres, noter zéro dans les effectifs et renseigner la production annuelle 2026
- Concernant les accouveurs spécialisés fonctionnant en intégration et sans effectifs de volailles pondeuses, vous devez déclarer la production annuelle d'œufs couvés pour la catégorie de volailles concernées. Et vous préciserez en commentaire "accouveurs spécialisés".

	Effectif au 1 ^{er} novembre 2026, ou du dernier lot présent sur la campagne	↳ Si oui à 3.1.2.5 Production annuelle 2026	Atelier certifié en AB ou en conversion
<u>Poules pondeuses d'œufs de consommation</u>			☐ oui ☐ non
- en cages (code 3)	têtes	œufs	
- au sol (code 2)	têtes	œufs	
- en plein-air (code 0 ou 1)	têtes	œufs	
<u>Poules pondeuses d'œufs à couvrir</u>			☐ oui ☐ non
- filière chair	têtes	œufs	
- filière ponte	têtes	œufs	
- Poulettes	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Dindes pondeuses d'œufs à couvrir	têtes	œufs	☐ oui ☐ non
- Pintades pondeuses d'œufs à couvrir	têtes	œufs	☐ oui ☐ non
- Canes pondeuses d'œufs à couvrir	têtes	œufs	☐ oui ☐ non
- filière gras	têtes	œufs	
- filière à rôtir	têtes	œufs	
- Oies pondeuses d'œufs à couvrir	têtes	œufs	☐ oui ☐ non
- filière gras	têtes	œufs	
- filière à rôtir	têtes	œufs	
- Poulets de chair (y compris chapons)	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Coqs	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Dindes et dindons	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Pintades	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Canards à rôtir	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Oies à rôtir	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Canards prêt-à-gaver	têtes	têtes	
- Canards en gavage	têtes	têtes	
- Oies prêt-à-gaver	têtes	têtes	
- Oies en gavage	têtes	têtes	
- Cailles	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Pigeons	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Autruches	têtes	têtes	☐ oui ☐ non
- Autres volailles n.c.a*	têtes	têtes	☐ oui ☐ non

*n.c.a : non classé ailleurs

↳ Si effectifs de poules pondeuses d'œufs de consommation et d'œufs à couver > 20

3.6.2. Logement des poules pondeuses d'œufs de consommation et d'œufs à couver

Veuillez renseigner le nombre moyen de places utilisées par les poules pondeuses selon le mode en 2026 :

Type de logement	Nombre moyen de places utilisées en 2026
Cages à fosses profondes	□□□□□□
Cages plusieurs niveaux sans convoyeur de fientes	□□□□□□
Cages avec convoyeur de fientes	□□□□□□
Au sol et volière avec litière épaisse (couche épaisse de paille ou autre substrat)	□□□□□□
Volière sans litière épaisse	□□□□□□
Cabanes mobiles (plein air)	□□□□□□
Autres types de logements	□□□□□□

↳ Si oui à la question 3.1.2.6

3.7. Équidés (situation au 1^{er} novembre 2026 ou à la veille du vide sanitaire)

3.7.1. Veuillez détailler les effectifs (nombre de têtes) comme suit :

	Juments et ponettes reproductrices	Autres chevaux (y compris réforme)	Effectif total
de courses de galop	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□
de courses de trot	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□
de selle et poneys	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□
de trait	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□
Ânes, mulets et bardots (mâles et femelles)			□□□□□□

3.7.2. Combien avez-vous eu de naissances d'équidés au cours de l'année 2026 : □□□□□□ Naissances

↳ Si présence d'équidés et atelier de production animale en partie en agriculture biologique

3.7.3. Agriculture biologique

L'atelier d'équidés est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à la question 3.1.2.7

3.8. Lapins élevés pour la chair (situation au 1^{er} novembre 2026 ou à la veille du vide sanitaire)

3.8.1. Combien avez-vous de lapines mères : □□□□□□ têtes

3.8.2. Avez-vous un atelier d'engraissement pour les lapins ? ☐ oui ☐ non

3.8.3. Capacités (hors autoconsommation)

Veuillez renseigner le nombre moyen de places utilisées par les lapines et/ou les lapins à l'engraissement selon le mode de logement en 2026 :

	Cages conventionnelles	Cages aménagées	Parc	Clapiers	Autres systèmes (plein air, enclos mobile, ...)
Mères	□□□□□□	□□□□□□		□□□□□□	□□□□□□
Lapins à l'engraissement	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□	□□□□□□

↳ Si présence de lapins et atelier de production animale en partie en agriculture biologique

3.8.4. Agriculture biologique

L'atelier de lapins est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à la question 3.1.2.8

3.9. Abeilles (situation au 1^{er} novembre 2026 ou à la veille du vide sanitaire)

3.9.1. Combien avez-vous de ruche(s) pour produire du miel ? □□□□□□ ruches

↳ Si présence d'abeilles et atelier de production animale en partie en agriculture biologique

3.9.2. Agriculture biologique

L'atelier d'apiculture est-il certifié en agriculture biologique (AB) ou en conversion ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à la question 3.1.2.9

3.10. Animaux d'élevage non mentionnés ailleurs (gibier, animaux à fourrure...) (Situation au 1^{er} novembre 2026 ou à la veille du vide sanitaire)

3.10.1. Veuillez indiquer si vous possédez des animaux d'élevage non mentionnés auparavant :

	Cocher les élevages concernés	Indiquer si l'atelier est certifié AB ou en conversion
Animaux à fourrure (visons, angoras, ...)	☐	☐ oui ☐ non
Bisons	☐	☐ oui ☐ non
Cervidés (<i>pour la production de viande</i>)	☐	☐ oui ☐ non
Gibiers (faisan, perdrix, lièvre, sanglier, daim, mouflon...)	☐	☐ oui ☐ non
Escargots	☐	☐ oui ☐ non
Camélidés (lamas, alpagas...)	☐	☐ oui ☐ non
Autres animaux d'élevage (grenouilles, lombrics, vers à soie, vers de farine, ...) *n.c.a	☐	☐ oui ☐ non
↳ Si oui à autres animaux Précisez la catégorie d'autres animaux :		

*n.c.a : non classé ailleurs

4. Fertilisation et Gestion des déjections animales



↳ Si SAU totale > 0 ou présence de bovins, ovins, caprins, porcins ou volailles

Si SAU totale > 0

4.1. Fertilisation de l'exploitation pour la campagne 2025/2026

4.1.1. Combien d'hectares avez-vous fertilisés au moins une fois au cours de la campagne 2025/2026 ?

- avec des fertilisants minéraux (engrais chimiques) : ha

- avec des déjections animales (lisier, purin, fumier, fientes...) – exclure les déjections animales traitées (digestat, granulés, compost de lisier ou de fumier...) : ha

↳ Si SAU fertilisée avec des déjections animales

4.1.2. Quelle quantité totale de déjections animales - hors traitées, a été épandue sur l'exploitation au cours de la campagne 2025/2026 ?
lisier/purin m³ et/ou fumier/fientes tonnes

4.1.3. Quelle quantité d'autres fertilisants organiques et/ou à base de déchets (digestat de méthaniseur, farine de plumes, de sang, de cornes, composts de fumier ou de lisier, composts végétaux, ...), a été épandue sur l'exploitation au cours de la campagne 2025/2026 ? (Hors déjections animales pures et boues de station d'épuration) ?

(Ne choisir qu'une seule des deux unités) m³ ou tonnes

↳ Si (SAU totale > 0 et fertilisation avec des déjections animales) ou (présence de bovins, ovins, caprins, porcins ou volailles)

4.2. Imports / Exports de déjections animales pour la campagne 2025/2026

Les déjections animales à prendre en compte sont les **déjections pures** telles que le **fumier**, les **fientes**, le **lisier** et le **purin**, **hors digestat ou compost**.

Sont également incluses les **déjections issues de séparations de phases sans transformation**, par exemple le liquide et la partie solide récupérés après séparation mécanique du lisier, **sans autre traitement**.

↳ Si la SAU totale est supérieure à 0 et surface fertilisée avec des déjections animales

4.2.1. Imports de déjections animales pour la fertilisation uniquement (hors digestat)

4.2.1.1. Utilisez-vous des déjections animales en provenance d'une autre exploitation pour la fertilisation de vos cultures ?
☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 4.2.1.1

4.2.1.2. Merci d'indiquer la nature des déjections importées :

☐ lisier / purin
☐ fumier / fiente

↳ Si oui à lisier/purin

4.2.1.3. Quelle est la quantité de lisier ou purin importée ? m³ @ 1 tonne de lisier/purin = 1,04 m³

↳ Si oui à fumier/fiente

4.2.1.4. Quelle est la quantité de fumier ou fiente importée ? tonnes @ 1 m³ de fumier = 0,7 tonne

↳ Si présence de bovin ou ovins ou caprins ou porcins ou volaille (hors autoconsommation)

4.2.2. Exports de déjections animales (sortie de l'exploitation)

4.2.2.1. Vendez-vous ou donnez-vous des déjections de vos animaux (à destination de la fertilisation d'autres exploitations ou unité de compostage, exclure la destination méthanisation ...) ?
☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 4.2.2.1

4.2.2.2. Merci d'indiquer la nature des déjections exportées :

☐ lisier / purin
☐ fumier / fiente

↳ Si oui à lisier/purin

4.2.2.3. Quelle est la quantité de lisier ou purin exportée ? m³ @ 1 tonne de lisier/purin = 1,04 m³

↳ Si oui à fumier/fiente

4.2.2.4. Quelle est la quantité de fumier ou fiente exportée ? tonnes @ 1 m³ de fumier = 0,7 tonne

↳ Si SAU fertilisé avec des déjections animales

4.3. Techniques d'épandage des déjections animales pour la campagne 2025/2026

↳ Si SAU fertilisée avec des déjections animales

4.3.1. Vous déclarez avoir épandu des déjections animales. Veuillez répartir cette surface selon le type de déjections, le matériel d'épandage utilisé et le délai d'enfouissement.

Les surfaces peuvent être comptabilisées plusieurs fois en fonction des apports réalisés.

Type de déjections	Épandage	Matériel d'épandage	Délai d'enfouissement		
			< 4 heures	Entre 4 et 24 heures	> 24 heures (ou sans enfouissement)
Déjections solides (fumier, fiente)	Aérien	Épandeur à fumier (y compris manuel)	ha	ha	ha
Déjections liquides (lisier, purin)	Aérien	Buse palette ou rampe d'épandage	ha	ha	ha
	Au sol	Pendillard avec tuyaux traînés	ha	ha	ha
		Pendillard avec sabots traînés / rampe à ras du sol avec patins	ha	ha	ha
	Enfouissement	Enfouisseur / injecteur à dents (en surface)	ha		
		Enfouisseur / injecteur à disques (en profondeur)	ha		

↳ Si présence de bovins ou ovins ou caprins ou porcins ou volailles (hors autoconsommation)

4.4. Stockage des déjections animales (pour les éleveurs de bovins, porcins, ovins, caprins, volailles)

Dans cette partie, nous nous intéressons aux **déjections animales produites sur votre exploitation**, y compris la litière accumulée sous les animaux ou sur aire paillée. **Ne pas inclure** les installations de stockage collectives (digestat, compost, méthaniseur...).

Cas d'export direct vers un méthaniseur

Si les déjections sont exportées directement vers un méthaniseur sans stockage sur l'exploitation, indiquez néanmoins une durée minimale de stockage d'un mois.

Pour renseigner la capacité de stockage, sélectionnez :

- système fumier : « Litière accumulée sous les animaux » ;
- système lisier : « Fosse sous les animaux : caillebotis... ».

4.4.1. Stockez-vous les déjections animales issues de votre exploitation agricole, y compris en litière accumulée sous les animaux ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 4.4.1

4.4.2. Veuillez indiquer la surface et le volume de déjections stockées selon le mode de stockage et préciser la durée moyenne de stockage en mois pour l'année 2026 :

Type de déjections	Mode de stockage des déjections	Capacité en m ² ou m ³	Durée de stockage en mois
Déjections solides (fumier, fiente)	- bord de champ : fumier accumulé ou stocké au moins 2 mois ou fientes séchées ou fumiers de volailles sans écoulement (hors compostage)	_ _ _ _ _ _ _ m ²	_ _ mois
	- fumière non couverte	_ _ _ _ _ _ _ m ²	_ _ mois
	- fumière couverte (toiture, bâche)	_ _ _ _ _ _ _ m ²	_ _ mois
	- stockage pour compostage : fumier en andain retournée au moins 2 fois	_ _ _ _ _ _ _ m ²	_ _ mois
	- litière accumulée sous les animaux (aires paillées)	_ _ _ _ _ _ _ m ²	_ _ mois
Déjections liquides (lisier, purin)	- fosse non couverte	_ _ _ _ _ _ _ m ³	_ _ mois
	- fosse avec couverture perméable (croûte naturelle, paille, argile)	_ _ _ _ _ _ _ m ³	_ _ mois
	- fosse avec une couverture artificielle imperméable (béton, bâche PVC, poche à lisier, couverture fosse géomembrane...) – (y compris injecté dans digesteur anaérobie)	_ _ _ _ _ _ _ m ³	_ _ mois
Effluents solides et liquides	- fosse sous les animaux : caillebotis pour bovins, ovins et porcins, cages de poules pondeuses et lapins	_ _ _ _ _ _ _ m ³	_ _ mois
	- Autres installations pour tous types de déjections (caisson, ...)	_ _ _ _ _ _ _ m ³	_ _ mois

5. Diversification



5.1. Activités de transformation

5.1.1. Transformez-vous des produits agricoles (fromages, pâtés, confitures, jus, huiles, plats cuisinés, vinification...), même si une partie de la matière première est achetée ? ☐ oui ☐ non

Répondre oui si la transformation est réalisée par une entité juridique spécifique dans laquelle l'exploitant ou l'un des coexploitants a une participation financière (par exemple, s'il y a une SARL dédiée à la transformation et la commercialisation de produits agricoles) ; à l'exception des coopératives agricoles et organisations de producteurs qui peuvent regrouper un très grand nombre d'associés au poids individuel finalement très faible.

Répondre oui si la transformation se fait en sous-traitance pour commercialisation ensuite par l'exploitation.

Prendre en compte la fabrication de vin - Ne pas prendre en compte la fabrication d'aliments pour animaux à la ferme.

↳ Si oui à 5.2.1

5.1.2. Veuillez indiquer le type de produits transformés selon que la transformation soit réalisée par l'exploitation (en nom propre), par le biais d'une autre entité juridique ou en sous-traitance (plusieurs réponses possibles) :

	En nom propre	Par le biais d'une autre entité juridique (*)	En sous-traitance
Transformation de produits agricoles à la ferme (y compris en sous-traitance si commercialisation par l'exploitation) – hors vinification sur l'exploitation	☐	☐	☐
↳ Si surface en vignes à raisin de cuve Vinification sur l'exploitation (y compris vin doux, Muscat, Pineau, Floc...) et production d'alcool issu de vin (Armagnac, Cognac, ...), y compris vin sans alcool.	☐	☐	☐

(*) détenue par l'exploitation tout ou en partie, hors coopérative ou organisation de producteurs

5.2. Activités de diversification

5.2.1. Pratiquez-vous d'autres activités (Travaux agricoles, tourisme, production d'énergie, activité de négoce, ...), soit en nom propre ou par le biais d'une entité juridique autre que celle de l'exploitation (exclure la sous-traitance) ? ☐ oui ☐ non

Répondre oui à « Par le biais d'une autre entité juridique » si l'activité est réalisée par une entité juridique spécifique dans laquelle l'exploitant ou l'un des coexploitants a une participation financière (par exemple, activité de ferme auberge réalisée par le biais d'une SARL spécifique) ; à l'exception des coopératives agricoles et organisations de producteurs qui peuvent regrouper un très grand nombre d'associés au poids individuel finalement très faible.

5.2.2. Veuillez indiquer le type d'activités de diversification (plusieurs réponses possibles), soit en nom propre ou par le biais d'une entité juridique :

	En nom propre	Par le biais d'une autre entité juridique (*)
Travail à façon (nécessitant les moyens de production de l'exploitation, hors entraide)		
- Travail agricole pour d'autres exploitations (moisson, fenaison, vendange, entretien de clôtures, curage de fossés...)	☐	☐
- Travail non agricole (pour d'autres types d'entreprises : transport, chantiers, travaux publics, déneigement, ...)	☐	☐
Tourisme, hébergement (chambres d'hôte, gîtes, camping à la ferme, ...), loisirs (promenades à cheval...), restauration (table d'hôte, ferme auberge, ...)	☐	☐
Service de santé, services sociaux ou éducatifs (ferme pédagogique, médiation animale, ...)	☐	☐
Production d'énergie renouvelable		
- Production de biogaz par un méthaniseur	☐	☐
- Production d'eau chaude par des capteurs solaires thermiques pour autoconsommation ou vente	☐	☐
- Production d'électricité par des panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation	☐	☐
- Production d'électricité par des panneaux photovoltaïques pour la vente	☐	☐
- Mise à disposition de surfaces (toitures, parcelles...) pour des panneaux photovoltaïques	☐	☐
- Énergie éolienne pour l'autoconsommation	☐	☐
- Énergie éolienne pour la vente	☐	☐
- Mise à disposition de surfaces pour l'éolien	☐	☐
- Valorisation de biomasse (plaquettes, bois, ...)	☐	☐

- Production d'énergie hydraulique	☐	☐
Sylviculture (production de bois sur pied)	☐	☐
Transformation de bois pour la vente (sciage, bois de chauffage, ...) / Exploitation forestière (y c. abattage et débardage)	☐	☐
Artisanat (vannerie, tannerie...)	☐	☐
Aquaculture (pisciculture, conchyliculture, algoculture, spiruline, ...)	☐	☐
Activités de négoce : achat vente de produits agricoles en provenance de l'exploitation ou d'autres exploitations	☐	☐
Autres (gardienage de caravane ou camping-cars, mise à disposition de terrain pour installation d'antennes relais pour télécom - hors pension d'animaux)	☐	☐
(*) détenue par l'exploitation tout ou en partie, hors coopérative ou organisation de producteurs		

5.3. Part des activités de diversification et de transformation dans le chiffre d'affaires

↳ Si au moins une coche à 5.1.2 pour colonnes « en propre » et « par le biais d'une autre entreprise » ou à 5.2.2 pour colonnes « en propre » et « par le biais d'une autre entreprise » mais ne pas prendre en compte : la production d'eau chaude par des capteurs solaires thermiques pour autoconsommation ou vente ; la production d'électricité par des panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation ; la mise à disposition de surfaces pour des panneaux photovoltaïques ; la mise à disposition de surfaces pour l'éolien ; l'énergie éolienne pour l'autoconsommation ; activité de négoce.

5.3.1. Quelle part représentent les activités de transformation et de diversification dans le chiffre d'affaires de l'exploitation ?

(Inclure les activités de diversification réalisées par une autre entité juridique spécialement créée pour la diversification.

Exclure la location de terres ou de bâtiments pour production d'énergie)

- ☐ 10 % et moins
 ☐ Plus de 10 % à moins de 50 %
 ☐ 50 %
 ☐ Plus de 50 % à moins de 75 %
 ☐ 75 % et moins de 100 %
 ☐ 100 % et plus

6. Main-d'œuvre



↳ Si statut = GAEC aller à la question 6.2

↳ Si statut = exploitation individuelle ou EARL ou Groupement de fait ou Autres sociétés (SCEA, SA, SARL, SAS...) répondre aux questions 6.1

6.1. Qui est le chef d'exploitation ?

6.1.1. Rôle de chef d'exploitation

6.1.1.1. Confiez-vous à un prestataire extérieur (hors salarié de l'exploitation) l'ensemble des tâches liées au choix de l'assolement, aux approvisionnements (amendement, semences, produits phyto...) et à l'organisation des travaux ?

① Exclure : les ETA appartenant à l'exploitation interrogée, les salariés de l'exploitation / Inclure : prestataires (ETA, expert agricole...) qui ne sont pas liés (en capital) à l'exploitation interrogée ☐ oui ☐ non

↳ Si non aller à la question 6.2

↳ Si oui

6.1.1.2. L'ensemble des travaux est donc réalisé par un prestataire extérieur (ETA ou autre) et vous n'employez pas de chef d'exploitation salarié et de main d'œuvre salariée sur l'exploitation : pouvez-vous confirmer ? ☐ oui ☐ non

Message d'alerte : si réponse « non » alors incohérence entre les questions précédentes 6.1.1.1 et 6.1.1.2, veuillez revoir vos réponses.

↳ Si oui à 6.1.1.2 et si statut = exploitation individuelle

6.1.1.3. Renseigner les informations sur la personne juridiquement et économiquement responsable de l'exploitation :

Sexe	Année de naissance	Temps de travail annuel en lien avec l'exploitation (1)
☐ Masculin		
☐ Féminin		

(1) Temps de travail annuel (activité agricole y compris activités de diversification de l'exploitation (tourisme à la ferme, transformation de produits agricoles) et activités de commercialisation (vente sur les marchés...)) : 10. Moins d'un quart-temps / 25. D'un quart-temps à moins d'un mi-temps / 50. Un mi-temps / 60. Plus d'un mi-temps à moins de 3/4 temps / 75. De 3/4 temps à moins d'un temps complet / 100. Temps complet

Filtre pour la question 6.2:

↳ Si statut = EARL ou Groupement de fait ou Autres sociétés (SCEA, SA, SARL, SARL...) et si oui à 6.1.1.1 → afficher le tableau 6.2 sans la colonne « salarié de l'exploitation »

Veuillez renseigner les informations sur le prestataire en créant une fiche « chef d'exploitation » dans le tableau ci-dessous à la question 6.2.1

↳ Si statut = EARL ou Groupement de fait ou Autres sociétés (SCEA, SA, SARL, SARL...) et si non à 6.1.1.1 → afficher le tableau 6.2 avec la colonne « salarié de l'exploitation »

Veuillez renseigner les informations sur le chef d'exploitation (et les associés)

6.2. Le chef d'exploitation (exploitation individuelle ou forme sociétaire) et les associés qui travaillent sur l'exploitation

Le chef d'exploitation est la personne physique qui pilote l'ensemble des tâches liées au choix de l'assolement, à l'approvisionnement et à l'organisation des travaux. Il s'agit de la personne qui prend les décisions opérationnelles au quotidien pour le fonctionnement de l'exploitation. Pour les formes sociétaires, il s'agit de la personne assumant la plus grande part de responsabilité ou le plus jeune des coexploitants si égalité.

6.2.1. Veuillez renseigner les informations concernant le chef d'exploitation. Pour les exploitations sous forme sociétaire, renseignez également les coexploitants ou associés participant à l'exploitation. ① Inclure uniquement les associés (co-exploitants) non retraités, c'est-à-dire cotisant à l'AMEXA et vieillesse

Liste des personnes	Sexe M/F	Année de naissance	Temps de travail annuel en lien avec l'exploitation (1)	Salarié de l'exploitation	Année de « début de la fonction de chef d'exploitation sur la 1 ^{ère} exploitation » : année de 1 ^{ère} installation	Formation* agricole (plus haut niveau - initiale ou continue) (2)	Formations agricoles courtes suivies au cours des 12 derniers mois (session de minimum 2 jours pas forcément consécutifs)	Participation aux activités de transformation et de diversification (3)	Autre activité rémunérée en dehors de l'exploitation (4)
Chef d'exploitation				☐ oui ☐ non			☐ oui ☐ non		
Coexploitant 1				☐ oui ☐ non			☐ oui ☐ non		
Coexploitant 2				☐ oui ☐ non			☐ oui ☐ non		
Coexploitant 3				☐ oui ☐ non			☐ oui ☐ non		
Coexploitant 4				☐ oui ☐ non			☐ oui ☐ non		
Coexploitant 5				☐ oui ☐ non			☐ oui ☐ non		
Coexploitant 6				☐ oui ☐ non			☐ oui ☐ non		
Coexploitant 7				☐ oui ☐ non			☐ oui ☐ non		

* indiquer le niveau correspondant au diplôme le plus élevé présenté et non le diplôme obtenu

(1) Temps de travail annuel (activité agricole y compris activités de diversification de l'exploitation (tourisme à la ferme, transformation de produits agricoles) et activités de commercialisation (vente sur les marchés...)) : 10. Moins d'un quart-temps / 25. D'un quart-temps à moins d'un mi-temps / 50. Un mi-temps / 60. Plus d'un mi-temps à moins de 3/4 temps / 75. De 3/4 temps à moins d'un temps complet / 100. Temps complet

(2) Formation agricole : 01 – Aucune formation agricole spécifique (expérience professionnelle uniquement) / 02 – Brevet des collèges agricole / 03 – Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), Brevet agricole d'études : professionnelles agricoles (BEPA), professionnel (BPA), d'apprentissage (BAA), Certificat de spécialisation agricole / 04 – Baccalauréat professionnel agricole, Baccalauréat technologique agricole (STAV), Baccalauréat de technicien agricole (BTA), Brevet d'enseignement agricole (BEA) ou Brevet professionnel responsable d'exploration agricole (BPREA) / 05 – BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) / 06 – Licence professionnelle agricole / 07 – Études supérieures agricoles longues (Ingénieur agronome / agricole, vétérinaire, Master agricole)

(3) Activité de diversification : 1. Aucune participation aux activités de diversification / 2. A titre principal / 3. A titre secondaire

(4) Pluriactivité : 1. A titre principal / 2. A titre secondaire / 3. Aucune autre activité

↳ Si non à 6.1.1.1 ou statut=GAEC

6.2.2. Avez-vous fait appel à un service de remplacement pour la campagne 2025-2026 ?☐ oui ☐ non

↳ Si oui

6.2.2.1. Indiquer le nombre total de personnes intervenues et la durée cumulée de remplacement sur la campagne :

Nombre de personnes : personnesDurée totale en semaines : semaines

↳ Si oui à 6.1.1.2 ne pas afficher les questions de 6.3 à 6.6

6.3. Main-d'œuvre permanente travaillant régulièrement sur l'exploitation (y c. apprentis) - Hors chef d'exploitation ou coexploitants comptabilisés en 6.2*Est considérée comme faisant partie de la main-d'œuvre permanente toute personne travaillant, salariée ou non, à temps partiel ou à temps complet sur l'exploitation pendant au moins 8 mois sur la campagne***6.3.1. Main-d'œuvre familiale (travaillant au moins 8 mois sur la campagne)**6.3.1.1. Des membres de la famille participent-ils régulièrement aux travaux de l'exploitation (salariés ou non, y compris retraités - personne ayant un lien familial avec le chef ou un coexploitant) ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 6.3.1

6.3.1.2. Veuillez renseigner les informations sur les personnes :

Détail par personne	Sexe (M/F)	Temps de travail annuel en lien avec l'exploitation (1)	Salarié de l'exploitation (O/N)	Participation aux activités de diversification (2)	Autre activité rémunérée en dehors de l'exploitation (3)
1			☐ oui ☐ non		
2			☐ oui ☐ non		
3			☐ oui ☐ non		
4			☐ oui ☐ non		
5			☐ oui ☐ non		
6			☐ oui ☐ non		

1) Temps de travail annuel (activité agricole y compris activités de diversification de l'exploitation (tourisme à la ferme, transformation de produits agricoles) et activités de commercialisation (vente sur les marchés...)) : 10. Moins d'un quart-temps / 25. D'un quart-temps à moins d'un mi-temps / 50. Un mi-temps / 60. Plus d'un mi-temps à moins de 3/4 temps / 75. De 3/4 temps à moins d'un temps complet / 100. Temps complet**(2) Activité de diversification :** 1. Aucune participation aux activités de diversification / 2. A titre principal / 3. A titre secondaire**(3) Pluriactivité :** 1. A titre principal / 2. A titre secondaire / 3. Aucune autre activité**6.3.2. Main-d'œuvre non familiale (travaillant au moins 8 mois sur la campagne)**

6.3.2.1. Employez-vous régulièrement (au moins 8 mois) de la main d'œuvre non familiale salariée ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 6.3.2.1

6.3.2.2. La main-d'œuvre salariée travaillant sur votre exploitation est-elle :

- ☐ Employée directement par l'exploitation
- ☐ Employée par un tiers (groupement d'employeurs, intégrateur, intérim, autoentrepreneur, ...)
- ☐ Les deux (emploi direct + emploi par un tiers)

↳ Si oui à 6.3.2.1

6.3.2.3. Décrire le nombre de personnes par sexe et tranche de temps de **travail annuel en lien avec l'exploitation** pour la partie production, transformation et administrative.

sexe	Temps de travail annuel	Nombre de personnes employées	
		Directement par l'exploitation	Par un tiers ou un groupement d'employeurs
F	Moins de 1/4 de temps		
	De 1/4 à moins de 1/2 temps		
	1/2 temps		
	Plus de 1/2 à moins de 3/4 temps		
	De 3/4 à moins d'un temps complet		
	Temps complet		
M	Moins de 1/4 de temps		
	De 1/4 à moins de 1/2 temps		
	1/2 temps		
	Plus de 1/2 à moins de 3/4 temps		
	De 3/4 à moins d'un temps complet		
	Temps complet		

6.4. Main-d'œuvre occasionnelle ou saisonnière (y c. stagiaires) et d'appoint (hors apprentis)

Comptabiliser uniquement la main d'œuvre ayant travaillé moins de 8 mois sur l'exploitation

- compter le temps effectif de travail sur l'exploitation

- y compris main-d'œuvre familiale et woofing (main-d'œuvre ponctuelle avec travail en échange de nourriture et hébergement)

6.4.1. Employez-vous de la main d'œuvre occasionnelle sur l'exploitation au cours de la campagne 2025-2026 (y compris employées par un tiers dont groupement d'employeurs) ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 6.4.1

6.4.2. Nombre total de personnes (hommes et femmes) : nombre de personnes

6.4.3. Nombre total d'heures, jours, semaines ou mois (réponse au choix), effectués sur l'exploitation par l'ensemble de ces personnes au cours de la campagne 2025-2026 :

Personnes employées	Choisir l'unité de réponse qui vous convient le mieux			
	Nombre d'heures	Nombre de jours	Nombre de semaines	Nombre de mois
Directement par l'exploitation				
Par un tiers dont groupement d'employeurs				

6.5. Externalisation de travaux

↳ Si non à la question 6.1.1.1 ou statut=GAEC

6.5.1. Avez-vous eu recours à des prestations de services réalisées par une entreprise de travaux agricoles ou un autre prestataire (CUMA avec personnel en propre, salariés de l'...) au cours de la campagne 2025-2026 ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 6.5.1

6.5.1.1. Ces travaux concernent (plusieurs réponses possibles) :

- ☐ l'ensemble des travaux pour toutes les productions végétales
- ☐ certains actes techniques liés aux productions végétales (par exemple, traitements phytosanitaires, récolte, ensilage, épandage...)
- ☐ certains actes techniques liés aux ateliers d'élevage (interventions sur les animaux exemple tonte, parage ... hors vétérinaire)

↳ Si oui à la question 6.5.1 et présence de certains actes techniques liés aux productions végétales ou liés aux ateliers d'élevage

6.5.1.2. Veuillez estimer le nombre de jours de travail effectué en prestation de service :

↳ Si oui à l'ensemble des travaux pour les productions végétales et à certains actes techniques liés aux ateliers d'élevage

Indiquer le nombre de jours de travail effectué en prestation de service uniquement pour les actes techniques liés aux ateliers d'élevage.

Travail effectué par du personnel de :	Nombre de jours de travail équivalent 7 heures par jour
ETA (personnels d'entreprises)	
CUMA (avec chauffeur exclusivement)	
SICA	
Autres prestataires	

6.5.2. Avez-vous recours à un prestataire pour les tâches administratives et/ou de comptabilité-gestion ?

- ☐ Oui, uniquement pour la comptabilité- gestion
- ☐ Oui, uniquement pour les déclarations administratives (PAC, télédéclaration, ...)
- ☐ Oui, pour les deux types de tâches
- ☐ Non, aucune prestation administrative

↳ Si présence d'au moins un chef salarié ou d'au moins un salarié familial ou non familiale ou occasionnelle

6.6. Évaluation des risques

L'exploitation a-t-elle réalisé une évaluation des risques professionnels sur le lieu de travail en vue de réduire les dangers liés au travail, ayant conduit à un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) (y compris en cours) ?

☐ oui ☐ non ☐ ne sait pas

7. Méthanisation



7.1. Implication dans une unité de méthanisation

↳ Si pas de production de biogaz par un méthaniseur à 5.2.2

7.1.1. Êtes-vous impliqué, directement ou indirectement, dans la production d'énergie renouvelable au travers d'une unité de méthanisation ?

↳ Si production de biogaz par un méthaniseur à 5.2.2

7.1.1 Vous avez déclaré être impliqué dans un méthaniseur à la question sur la diversification. Nous souhaitons connaître le degré d'implication :

- ☐ Oui, l'exploitation ou l'un de ses associés possède une unité de méthanisation **en propre**
- ☐ Oui, l'exploitation ou l'un de ses associés possède une unité au travers d'une **autre entité juridique** dont je suis propriétaire à 100%
- ☐ Oui, l'exploitation ou l'un de ses associés suis associé dans une unité **détenue par plusieurs personnes** ou entreprises
- ↳ Si pas de production de biogaz par un méthaniseur à 5.2.2
- ☐ Oui, l'exploitation ou l'un de ses associés **livre des matières premières** à une unité dans laquelle je n'ai aucune participation
- ☐ Non, je ne suis **pas associé** dans une unité de méthanisation et **ne livre aucune matière première** dans un méthaniseur

↳ Si présence d'un méthaniseur en propre, ou par le biais d'une autre entité, ou associé ou livre de la matière première

7.1.2. Dans quel département et quelle commune se situe le méthaniseur que vous utilisez (ou auquel vous participez) ?

Veillez sélectionner d'abord le département, puis la commune et le nom du méthaniseur dans la liste ci-dessous :

(Si vous livrez à plusieurs méthaniseurs, merci d'indiquer le plus important)

Département :

Commune et nom du méthaniseur :

↳ Si « Autre méthaniseur »

Si le méthaniseur est absent de la liste proposée, veuillez indiquer la commune suivie du nom du méthaniseur si vous le connaissez :

Exemple : Villeneuve – Biogaz Metha

↳ Si présence d'un méthaniseur en propre, ou par le biais d'une autre entité, ou associé ou livre de la matière première

7.2. Apports au(x) méthaniseur(s) (produits de l'exploitation)

En cas de livraison vers plusieurs méthaniseurs, renseigner le total des apports de l'exploitation, en additionnant les quantités destinées à chacun des méthaniseurs, qu'il s'agisse de surfaces de cultures récoltées ou de déjections animales livrées.

↳ Si surface en terres arables hors serre > 0

7.2.1. Apportez-vous la récolte de cultures principales (produites sur l'exploitation) dans l'unité de méthanisation ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 7.2.1: affichage de la liste des cultures de la question 2.1.4

7.2.2. Veuillez indiquer la surface récoltée à destination d'un méthaniseur :

Libellé de la culture	Surface de culture principale apportée à la méthanisation
	ha
	ha
	ha
	ha

↳ Si déclaration de surface en culture intermédiaire à valorisation énergétique (CIVE) à la question 2.9

7.2.3. Vous déclarez implanter des cultures intermédiaires et énergétiques d'hiver. Pouvez-vous indiquer la destination de ces cultures ?

- ☐ Filière bioéthanol
- ☐ Méthanisation
- ☐ Autre - Précisez

↳ Si méthanisation à 7.2.3

7.2.4. Pouvez-vous indiquer les cultures intermédiaires et énergétiques destinées à la méthanisation dans le tableau suivant :

Merci de reporter dans le tableau ci-dessous, la surface de CIVE destinées à la méthanisation, y compris les CIVE d'été.

Libellé de la culture	Surface cultivée en culture intermédiaire d'hiver (ou d'été)
	ha
	ha
	ha
	ha

7.2.5. Apportez-vous d'autres produits végétaux produits sur l'exploitation à une unité de méthanisation tels que : déchets végétaux, résidus de récolte, paille de céréales, marc de vendange... ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 7.2.5

7.2.6. Si oui, merci de préciser la nature :

- ☐ Co-produits agricoles (paille, résidus de taille broyés...)
- ☐ Produits agricoles non commercialisables, y c écarts de triage (fruits, légumes, ...)
- ☐ Sous-produits végétaux : marc de vendage, résidus de presse (après extraction de jus), ...
- ☐ Autre - Précisez : _____

↳ Si présence de bovins ou ovins ou caprins ou porcins ou volailles ou équidés ou lapin (hors autoconsommation)

7.2.7. Apportez-vous des déjections animales produites sur l'exploitation dans une unité de méthanisation ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 7.2.7

7.2.8. Indiquez la quantité apportée au méthaniseur selon le type de déjections animales en 2026 :

lisier ou purin	m ³	① 1 tonne de lisier/purin = 1,04 m ³
fumier ou fiente	tonnes	① 1 m ³ de fumier = 0,7 tonne

↳ Si présence d'un méthaniseur en propre, ou par le biais d'une autre entité, ou associé

7.3. Import de produits pour la méthanisation

En cas de lien avec plusieurs méthaniseurs, renseigner uniquement les informations relatives au méthaniseur principal, c'est-à-dire celui avec lequel l'exploitation a les échanges les plus importants.

7.3.1. L'unité de méthanisation importe-t-elle des matières premières provenant d'agriculteurs non actionnaires de l'unité de méthanisation ? (Ne pas compter les apports des associés copropriétaires) ☐ oui ☐ non

↳ Si oui à 0

7.3.2. Combien d'agriculteurs non actionnaires livrent des matières premières (animaux ou végétaux) ?

↳ Si oui à 0

7.3.3. Quels types de matières premières sont apportés ? (Plusieurs réponses possibles)

- ☐ Des récoltes de cultures principales
- ☐ Des récoltes de cultures intermédiaires
- ☐ Des co-produits de récolte (paille, écarts de récolte, marc de vendange, ...)
- ☐ Des déchets verts
- ☐ Autres produits végétaux - Précisez : _____
- ☐ Du lisier ou purin
- ☐ Du fumier ou fiente
- ☐ Autres produits d'origine animale - Précisez : _____

↳ Si oui à lisier à la question 7.3.3

7.3.4. Quelle est la quantité de lisier ou purin importée en 2026 ? m³ ① 1 tonne de lisier/purin = 1,04 m³

↳ Si oui à fumier à la question 7.3.3

7.3.5. Quelle est la quantité de fumier ou fiente importée en 2026 ? tonnes ① 1 m³ de fumier = 0,7 tonne

7.3.6. L'unité de méthanisation importe-t-elle des matières premières autres que d'origine agricole ? ☐ oui ☐ non

↳ Si présence de méthaniseur en propre ou par le biais d'une autre entité

7.4. Destination de la production

7.4.1. Quelle est la nature de la production finale (commercialisée ou auto-consommée) de l'unité de méthanisation :

- ☐ De l'électricité seule
- ☐ De l'électricité + de la chaleur (co-génération)
- ☐ Du méthane utilisable ou injectable dans le réseau
- ☐ Du GNV (Gaz naturel pour Véhicules)

7.4.2. Quelle est la production totale annuelle du méthaniseur ?

Exemples : petit méthaniseur < 8 GWh/an, moyen ~ 10 à 20 GWh/an, grand ≥ 20 GWh/an."

Pour le débit moyen d'injection, à titre indicatif : environ 120 Nm³/h pour 10 GWh/an et 235 Nm³/h pour 20 GWh/an.

Unité :

- ☐ Nm³ de biogaz/h (débit moyen d'injection) Production :
- ☐ GWh/an (quantité injectée)

7.4.3. Une partie du gaz produit est-elle autoconsommée sur l'exploitation (directement ou en co-génération) ? ☐ oui ☐ non

↳ Si oui

7.4.3.1. Indiquez la part du gaz autoconsommée sur l'exploitation, en excluant la part utilisée pour le méthaniseur :

- ☐ moins d'1/3
- ☐ entre 1/3 et 2/3
- ☐ plus de 2/3
- ☐ 100 %

7.4.4. Quel est le pourcentage de digestat épandu sur l'exploitation et/ou celles des associés (directement ou après compostage) ?
(phase solide + phase liquide, le cas échéant)

- ☐ 0% (100 % exporté vers d'autres exploitations (hors associés))
- ☐ Moins d'un tiers
- ☐ Entre un tiers et deux tiers
- ☐ Plus des 2 tiers
- ☐ 100 %

8. Changement climatique



8.1. Difficultés liées à des aléas climatiques

8.1.1. Au cours des 5 dernières années, des phénomènes climatiques plus fréquents ou plus intenses ont-ils perturbé le fonctionnement de l'exploitation (plusieurs réponses possibles) ?

☐ oui ☐ non

↳ Si oui

- ☐ Excès d'eau (hors inondations)
- ☐ Inondations
- ☐ Coups de chaud (ou vagues de chaleurs)
- ☐ Augmentation des températures moyennes
- ☐ Canicule
- ☐ Sécheresse
- ☐ Gel
- ☐ Grêle
- ☐ Coups de vent
- ☐ Tempête
- ☐ Autre – Précisez : |

8.1.2. Avez-vous souscrit un contrat d'assurance récolte (multi risque climatique, grêle, ...) auprès d'un assureur afin de couvrir les pertes financières liées à des événements climatiques, en complément du fonds de garantie?

☐ oui ☐ non

8.2. Types de productions impactées

↳ Si oui à 8.1.1

8.2.1. Au cours de ces 5 dernières années, quels types de productions ont été impactés par ces phénomènes ?

- ☐ Productions végétales (y compris prairies)
- ☐ Productions animales (y compris ruches)

↳ Si Productions végétales cochées

8.2.1.1. Indiquez les impacts qui se sont répétés sur vos productions végétales (plusieurs réponses possibles) :

Implantation et conduite de cultures	☐ Semis des cultures impossibles ou décalés ☐ Travaux décalés (fertilisation, traitements) ☐ Difficultés d'accès aux champs (excès d'eau)
Conditions climatiques et accès aux ressources	☐ Stress hydrique répété ☐ Accès à l'irrigation impossible pendant plus de 21 jours
Pression sanitaire et biologique	☐ Apparition ou aggravation de maladies, ravageurs, adventices
Récolte et rendements	☐ Récolte non réalisée au moment optimal ☐ Rendements trop élevés entraînant des difficultés de commercialisation ☐ Rendements en baisse d'au moins 20 % (y c pousse de l'herbe) ☐ Destruction totale des cultures, rendant la récolte impossible
Qualité et valorisation des productions	☐ Dégradation de la qualité des récoltes (taux de sucre, de protéines, taux de protéines, ...) ☐ Pertes au stockage (insectes, charançons, ...)
Autre	Autre – Précisez :

↳ Si Productions animales cochées

8.2.1.2. Indiquez les impacts qui se sont répétés sur vos production animales (plusieurs réponses possibles) :

- ☐ Mortalité d'animaux (liées à la chaleur, inondations, ...) – hors prédation – y c. ruches
- ☐ Pertes de production (lait, œufs, ...)
- ☐ Baisse des performances d'élevage (croissance ralentie, reproduction, ...)
- ☐ Apparition ou aggravation de maladies et parasites (FCO, PPA, frelons asiatiques, ...)
- ☐ Impossibilité de mettre en place de nouveaux lots / bandes (volailles, porcins, ...)
- ☐ Difficultés d'alimentation ou d'abreuvement : obligation de rationner, réduction des effectifs, achats extérieurs d'aliments ou de fourrages

☐ Autre – Précisez : _____

8.2.2. Au cours de ces 5 dernières années, avez-vous subi des dommages sur les infrastructures de l'exploitation en lien avec des événements climatiques et qui ne s'étaient jamais produits avant ? (Cochez les cases correspondantes.)

- ☐ Pas d'impact sur les infrastructures (bâtiments, voirie, etc.)
- ☐ Dommage sur les bâtiments (toitures arrachées, fissures sur les murs...)
- ☐ Arbres (hors vergers) ou haies détruites
- ☐ Fossés colmatés ou à l'inverse creusés ou élargis
- ☐ Voiries endommagées (fissures, ravinement, ...)
- ☐ Autre – Précisez : _____

8.3. Modification de pratiques réalisée ou envisagée

8.3.1. Face aux aléas climatiques ou à leur anticipation, avez-vous déjà modifié ou envisagez-vous de modifier vos pratiques, votre organisation ou vos équipements ? (y compris les changements envisagés mais non réalisés pour des raisons économiques, techniques ou autres - hors évolutions motivées strictement par des raisons techniques ou économiques) ☐ oui ☐ non

8.3.1.1. Ces adaptations concernent :

- ☐ Les productions végétales (y compris prairies)
- ☐ Les productions animales (y compris ruches)

↳ Si Productions végétales

	Adaptations réalisées au cours des 5 dernières années	Adaptations étudiées mais non réalisées (pour raisons économiques, techniques)	Adaptations prévues dans les 5 prochaines années
Abandon total ou partiel de certaines cultures (hors raisons économiques ou commerciales)	☐	☐	☐
Mise en place de cultures nouvelles (hors raisons économiques ou commerciales)	☐	☐	☐
Choix de variétés / porte-greffes / cépages mieux adaptés aux conditions climatiques	☐	☐	☐
Modification des assolements - changement des rotations	☐	☐	☐
Changement de pratiques de gestion des sols (labour...)	☐	☐	☐
Modifications de pratiques culturales : taille des vignes ou des arbres	☐	☐	☐
Mise en place de couverts végétaux (hors cadre réglementaire)	☐	☐	☐
Pratique d'un double cycle de cultures dans la même campagne (2 cultures principales successives)	☐	☐	☐
Mise en place de parcelle en agroforesterie	☐	☐	☐
Aménagements fonciers (drainage, fossés, dispositifs anti-érosion...)	☐	☐	☐
Achats de matériels spécifiques (ex : semoir direct, travail du sol, ... - y compris par le biais d'une Cuma)	☐	☐	☐
Acquisition de matériels d'irrigation pour accroître la surface irriguée	☐	☐	☐
Changement du matériel d'irrigation pour accroître l'efficacité	☐	☐	☐
Création de réserve d'eau ou réalisation de nouveau(x) forage(s)	☐	☐	☐
Utilisation d'outils informatiques d'aide à la décision (ex OAD Irrigation, OAD fertilisation...)	☐	☐	☐
Mise en place d'ombrages ou de filets parasol pour certaines cultures	☐	☐	☐
Installation de régulation climatique dans des serres	☐	☐	☐
Modification des horaires de travail et / ou des postes de travail	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐
↳ Si Autres Précisez : : _____			

↳ Si Productions animales

	Adaptations réalisées au cours des 5 dernières années	Adaptations étudiées mais non réalisées (pour raisons économiques, techniques)	Adaptations prévues dans les 5 prochaines années
Modification dans la conduite des cheptels (accès extérieurs...)	☐	☐	☐
Isolation des bâtiments d'élevage (yc ruches)	☐	☐	☐
Régulation thermique des bâtiments d'élevage (ventilation, brumisation, ...)	☐	☐	☐
Modification de l'alimentation des animaux	☐	☐	☐
Mise en place d'ombrage dans les prairies	☐	☐	☐
Changement des races et / ou des espèces élevées	☐	☐	☐
Changement des périodes de mise bas	☐	☐	☐
Suppression de bandes durant certains périodes (volailles...)	☐	☐	☐
Autres	☐	☐	☐

↳ Si Autres Précisez : : _____

8.4. Cultures principales abandonnées ou nouvelles cultures implantées

Ne pas tenir compte des raisons économiques ou commerciales

↳ Si abandon de cultures dans les 5 dernières années

8.4.1. Indiquez les cultures principales abandonnées et la surface annuelle moyenne concernées :

Libellé de la culture	Surfaces abandonnées
	_ _ _ _ _ _ _ ha
	_ _ _ _ _ _ _ ha
	_ _ _ _ _ _ _ ha
	_ _ _ _ _ _ _ ha
	_ _ _ _ _ _ _ ha

↳ Si mise en place de nouvelles cultures dans les 5 dernières années

8.4.2. Indiquez les nouvelles cultures principales implantées et la surface annuelle moyenne concernées :

Libellé de la culture	Surfaces implantées
	ha
	ha
	ha
	ha
	ha

9. Liens avec d'autres exploitations agricoles



↳ CAS 1 : si liens avec autres exploitations agricoles préremplis

9.1.1. Nous avons identifié les exploitations agricoles suivantes comme pouvant être liées à l'exploitation enquêtée, notamment par des liens en capital ou des gérants / dirigeants en commun.

Nous souhaitons à présent vérifier ces liens et mieux comprendre les relations entre l'exploitation enquêtée et les exploitations mentionnées ci-dessous.

Pour chaque exploitation, merci de répondre aux questions afin de préciser la nature des relations.

Si d'autres exploitations agricoles sont liées à l'exploitation enquêtée et ne figurent pas dans cette liste, vous pouvez les ajouter.

Attention : Les relations avec les CUMA, coopératives, ETA, sociétés de méthanisation, holdings, GFA, SCI et autres structures non agricoles ne sont pas recherchées.

↳ CAS 2 : si absence de liens avec autres exploitations agricoles préremplis

9.1.2. Vous venez de répondre à ce questionnaire pour une exploitation agricole.

Votre exploitation agricole est-elle liée à une ou plusieurs autres exploitations agricoles ?

Existence de relations traduisant une organisation commune ou une interdépendance entre les exploitations Ces relations peuvent notamment concerner les capitaux, les dirigeants, la main-d'œuvre, les bâtiments, les productions ou l'organisation des activités. (Exclure la simple copropriété de matériel) ☐ oui ☐ non **LIENFIL**

Attention : Les relations avec les CUMA, coopératives, ETA, sociétés de méthanisation, holdings, GFA, SCI et autres structures non agricoles ne sont pas recherchées.

↳ Si oui à 9.1.2 Merci de renseigner ci-dessous l'identité de chaque exploitation agricole en lien, puis de répondre aux questions afin de préciser la nature de ces liens.

Liste des exploitations agricoles en liens avec l'exploitation agricole enquêtée :

Exploitations agricoles	Département du siège social	Commune du siège social
Siret :		
Raison sociale :		
Siret :		
Raison sociale :		

Fiche de saisie d'une exploitation agricole :

IDENTIFICATIONS	
↳ Si Siret pré-remplie Cette unité existe-t-elle toujours ?	☐ Unité sans relation ☐ Oui, elle est toujours active ☐ Oui, active mais sans production agricole ☐ Oui, mais elle est en sommeil ☐ Oui, mais elle a été cédée ☐ Non, elle a cessé ☐ Réponses dans un autre questionnaire
LIENS CAPITALISTIQUES ET/OU DIRIGEANTS	
Les deux exploitations ont-elles des liens en capital ?	☐ Pas de lien en capitaux entre les unités ☐ L'une des sociétés possède des parts dans l'autre ☐ Les deux exploitations possèdent des parts dans l'une et l'autre ☐ Les deux exploitations appartiennent à 100% à une même personne ou société
Les deux exploitations ont-elles des gérants ou associés en commun ?	☐ Oui ☐ Non
Les deux exploitations ont-elles une autre nature de lien ?	☐ Non ☐ Lien familial ☐ Entente ☐ Autre
LIENS TECHNIQUES : échanges, main d'œuvre, matériel, ... :	
Les deux exploitations échangent-elles des productions agricoles (achat ou vente de l'une à l'autre) ?	☐ Pas d'échanges de productions ☐ Echanges en faible quantité ☐ Echanges en forte quantité ☐ Echanges indispensables pour l'une ou l'autre des 2 exploitations
Les chefs d'exploitations (ou coexploitants) travaillent-ils pour les 2 exploitations ?	☐ Non ☐ Oui, occasionnellement ☐ Oui, régulièrement
La main-d'œuvre salariée de l'une des deux exploitations intervient-elle également sur l'autre ?	☐ Pas de main d'œuvre salariée ☐ Non, jamais ☐ Oui, occasionnellement ☐ Oui, régulièrement ☐ Oui, via un groupement d'employeurs créé spécifiquement
Les deux exploitations utilisent-elles du matériel dans le cadre d'une organisation commune ?	☐ Non ☐ Oui, achats de matériels coordonnés ☐ Oui, ETA spécifiquement créée
Les 2 exploitations réalisent-elles des prestations de service gratuites ou payantes, l'une pour l'autre ?	☐ Non, aucune prestation ☐ Oui, ponctuellement ☐ Oui, régulièrement

Les 2 exploitations partagent elles des infrastructures communes (bâtiments, installation de stockage...)	☐ Oui ☐ Non
Pour les 2 exploitations, comment sont organisés l'assolement et les achats d'intrants ?	☐ Séparément : les assolements sont élaborés séparément et les intrants sont achetés individuellement par chaque exploitation ☐ Assolement en commun uniquement : les assolements sont raisonnés en commun, mais les intrants sont achetés individuellement par chaque exploitation ☐ Achats d'intrants en commun uniquement : les assolements sont élaborés séparément, mais les achats d'intrants sont réalisés globalement pour les 2 exploitations ☐ Assolement et achats d'intrants en commun : les assolements sont raisonnés en commun et les achats d'intrants sont réalisés globalement pour les 2 exploitations
LIENS ADMINISTRATIFS :	
Les deux exploitations réalisent-elles des déclarations administratives groupées ?	☐ Non ☐ Oui elles ont le même numéro Pacage ☐ Oui, elles ont au moins un numéro EVV en commun ☐ Oui, elles ont le même numéro Pacage et un même numéro EVV
Lors d'une prochaine enquête, regrouper les informations de ces 2 exploitations sur un questionnaire unique serait :	☐ Préférable ☐ Possible mais non souhaité ☐ Trop complexe ☐ Sans intérêt

Heure de fin de l'entretien :
heures
minutes

Qualité du contact avec le répondant

0. Accueil normal / 1. Difficulté de contact

Observations éventuelles concernant le déroulement général de l'entretien :